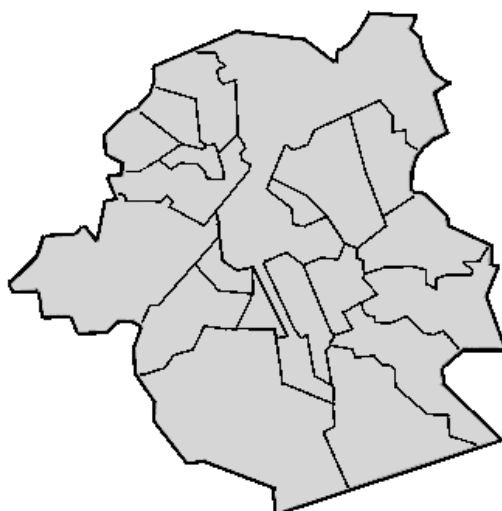


CENTRE D'AIDE AUX PERSONNES
CENTRUM VOOR ALGEMEEN WELZIJNSWERK

ASBL BRABANTIA VZW

Rue de la Charité, 43
Liefdadigheidstraat, 43
1210 Bruxelles-Brussel



RAPPORT D'ACTIVITES 2015
ACTIVITEITENVERSLAG 2015

- version française -

Centre d'Aide aux Personnes agréé et subsidié par la
Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale

Centrum voor Algemeen Welzijnswerk erkend en gesubsidieerd door de
Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van Brussel-Hoofdstad

Table des matières

Liste des abréviations	3
1. Introduction	4
1.1 Présentation du Centre d'Aide aux Personnes Brabantia	4
1.2 Afflux des demandeurs d'asile en 2015	4
2. Les données statistiques globales de 2015	6
2.1 Le profil des usagers	6
2.2 Le top 5 des problématiques rencontrées par antenne.....	8
2.3 Les interventions effectuées	8
3. Présentation des antennes	9
3.1 Le service social Brabantia, antenne Caritas International	9
3.1.1 Le service de première ligne.....	10
3.1.2 Accompagnement de réfugiés reconnus.....	13
3.1.3 Le regroupement familial.....	14
3.1.4 Le retour volontaire	16
3.1.5 Sessions d'info et de formations.....	18
3.1.6 Visites dans les centres fermés	19
3.2 Antenne Caritas International : Service social pour les étudiants et stagiaires étrangers	22
3.3 Antenne Caritas International : les mineurs étrangers non accompagnés.....	25
3.4 Le service social Brabantia, antenne Bruxelles Accueil-Porte Ouverte	28
3.5 Le service social Brabantia, antenne Cureghem.....	31
3.6 Le service social Brabantia, antenne Association des Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles	34
3.6.1 Seniors sans Frontières (AOP de Saint-Gilles asbl).....	36
4. Conclusions.....	38
4.1 Aide à la recherche d'un logement.....	38
4.2 Partenariats	38
5. Annexes	39
6. Le rapport Inter-Centres CAP	42

Liste des abréviations

A.I.S.	Agence Immobilière Sociale
CAP	Centre d'Aide aux Personnes
MENA	Mineurs Etrangers Non Accompagnés
OE	Office des Etrangers
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
REAB	Return and Emigration of Asylum-seekers ex-Belgium
RF	Regroupement Familial
RV	Retour Volontaire
SESE/DBSS	Service pour Etudiants et Stagiaires Etrangers (Dienst voor buitenlandse studenten en stagiaires)
SSF/SZG	Seniors Sans Frontières (Senioren zonder grenzen)



© Reiner Riedler « Poverty has faces in Europe » 2004

1. Introduction

1.1 Présentation du Centre d'Aide aux Personnes Brabantia

C'est en 1974 que le Centre d'Aide aux Personnes Brabantia fut créé. Partant de l'idée que l'union fait la force et des constats communs de précarité grandissante faits par les travailleurs sociaux de terrain, des associations sociales décidèrent de se regrouper et de constituer ensemble un Centre d'Aide aux Personnes. La réalisation de nos objectifs est rendue possible grâce à des subsides de la Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'objectif était et reste toujours d'apporter une aide structurelle à toute personne qui le demande et de contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Aujourd'hui, le CAP Brabantia regroupe 4 associations qui œuvrent sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Il est composé d'une trentaine de travailleurs sociaux dont l'action s'exerce au travers d'un partenariat. Les 4 antennes sont situées:

- à Saint-Josse-ten-Noode : Service Social, antenne Caritas International: un service social d'aide aux personnes qui s'adresse à tout étranger (cf. §3.1, 3.2 et 3.3)
- à Bruxelles-Centre : Service Social, antenne Bruxelles Accueil-Porte Ouverte: un service social d'accueil de première ligne ouvert à tous (cf. §3.4)
- à Anderlecht : Service Social, antenne Cureghem: un service social polyvalent de quartier uniquement pour les habitants du quartier Cureghem (cf. §3.5)
- à Saint-Gilles : Service Social des Œuvres Paroissiales, antenne Saint-Gilles: un service social polyvalent de quartier, principalement pour les habitants du quartier et personnes sans domicile (cf. §3.6)

A travers un premier accueil, une analyse de situation, une orientation ou un accompagnement, notre Centre d'Aide aux Personnes aide l'utilisateur, dans sa globalité, en lui assurant une assistance et un suivi.

Nos travailleurs sociaux s'efforcent, à travers l'approche individuelle de chaque demande, de développer le lien social, de veiller au bénéfice des droits fondamentaux, de lutter contre la précarisation et les exclusions, en valorisant l'autonomie de chacun et l'intégration dans la vie citoyenne. Dans ce cadre, CAP Brabantia organise différentes activités collectives, par exemple les séances d'information sur le regroupement familial.

Lorsque nos travailleurs sociaux sont confrontés à des dysfonctionnements, des situations difficiles et des aberrations juridiques et administratives, ils les signalent afin qu'elles soient répercutées aux autorités compétentes. Dans ce cadre, CAP Brabantia participe aux Inter-Centres et aux initiatives de la Fédération des Services Sociaux Bicommunautaires (FdSSB). La FdSSB fédère les Centres d'Aide aux Personnes bruxellois (13 au total), reconnus et agréés par la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale.

1.2 Afflux des demandeurs d'asile en 2015

Le conflit incessant en Syrie, datant déjà de 2011 et l'impossibilité pour les pays limitrophes comme le Liban et la Jordanie d'offrir aux milliers de réfugiés l'accueil et l'accompagnement sociaux nécessaires, ne doivent nous étonner du fait que le nombre de réfugiés en Belgique provenant de cette région en 2015 a spectaculairement augmenté. Le fait que l'Union européenne ne réussit pas à organiser une politique d'asile et de migration communautaire a malheureusement un effet négatif sur la qualité du traitement des demandes d'asile en Belgique.

CAP Brabantia s'est engagé à plusieurs niveaux à répondre aux besoins du nombre croissant de demandeurs d'asile en Belgique:

- Monitoring lors de l'introduction de la demande d'asile à l'Office des Etrangers

Vu la forte augmentation des demandeurs d'asile, les moyens restreints de l'Office des Etrangers d'enregistrer les demandeurs d'asile le jour même et le manque initial de pré-accueil, CAP Brabantia a organisé un monitoring quotidien à la file d'attente auprès de l'Office des Etrangers, pour que le plus possible de demandeurs d'asile vulnérables puissent le jour même introduire leur demande. De concert étroit avec toutes les parties concernées, acteurs tant privés que publics, nous avons essayé, en tant que CAP, de faire notre apport. Aussi après l'organisation du pré-accueil par le gouvernement fédéral, nous avons continué à collaborer étroitement avec Rode Kruis Vlaanderen pour que l'encadrement nécessaire des personnes vulnérables puisse être garanti. Malgré la bonne organisation du pré-accueil, les mineurs non-accompagnés afghans et les personnes ayant introduit une demande d'asile multiple demeurent un groupe-cible important à suivre. En effet, nous avons constaté que les groupes-cibles ont éprouvé des difficultés à enregistrer leur demande d'asile par le fait qu'ils continuaient à recevoir un nouveau rendez-vous de la part de l'Office des Etrangers.

- Accompagnement des réfugiés pendant les premières démarches de leur intégration

En tant que CAP, nous estimons qu'il est important de réfléchir de manière préventive et à long terme sur les conséquences de l'afflux augmenté des demandeurs d'asile en Belgique. Même si apparemment il s'agit du plus grand nombre de demandeurs d'asile que la Belgique n'ait jamais connu, ce n'est pas le cas. Par contre, il y a un taux de reconnaissance élevé (environ 60%) des demandeurs enregistrés. Pour les demandeurs d'asile effectivement reconnus, l'intégration dans la société doit encore débiter. Un pas important dans ce processus est la recherche d'un logement. En collaboration étroite avec la Cellule Intégration de Caritas International, on réfléchit sur le développement ultérieur des 'Housingcafés'. Un 'Housingcafé' est un service facilement accessible accompagnant les personnes dans leur quête d'un logement. On donne des informations, on prévoit un ordinateur en ligne et un téléphone. Même alors trouver un logement ne sera pas évident. Dans ce cadre, nous sommes donc très reconnaissants des subventions supplémentaires que nous avons reçues de la Région de Bruxelles-Capitale.

- Accompagnement des personnes sans titre de séjour

A part cela, un nombre important de personnes ne sera pas reconnu. Les droits des personnes sans permis de séjour en Belgique sont très restreints. En tant que CAP, nous devons donc entamer le dialogue avec ce groupe-cible sur la question comment ils voient leur avenir. Nos expériences avec le retour volontaire et l'orientation vers l'avenir continueront donc à faire partie de notre service social.

2. Les données statistiques globales de 2015

Dans les tableaux qui suivent, nous avons compilé les données statistiques de nos services sociaux membres pour obtenir une vue et une analyse cumulées et globales des usagers du CAP Brabantia.

Pour faciliter la lecture des tableaux statistiques, les antennes seront abrégées comme suit :

- Brabantia, antenne Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles (Seniors Sans Frontières inclus): Brabantia St-Gilles
- Brabantia, antenne Cureghem: Brabantia Cureghem
- Brabantia, antenne Caritas International (SESE, MENA, Projet Coach et visites au centre fermé inclus): Brabantia CI.
- Brabantia, antenne Bruxelles Accueil-Porte Ouverte : Brabantia BAPO

2.1 Le profil des usagers

a) Nombre de dossiers (= 1 personne ou 1 famille) :

	Brabantia Saint-Gilles	Brabantia Cureghem	Brabantia CI*	Brabantia BAPO	Totaux Brabantia
Anciens dossiers			536	170	
Nouveaux dossiers			2030	272	
Totaux	842	362	2566	442	4212
Pourcentages	20.0%	8.6%	60.9%	10.5%	100%

* Le nombre total des personnes suivies en 2015 est de 3279 (service social) + 137 (SESE) + 151 (tuteurs) + 100 (détention) + 62 (coach), ce qui arrive à un total de **3729 personnes** (3128 personnes en 2014).

b) Sexe :

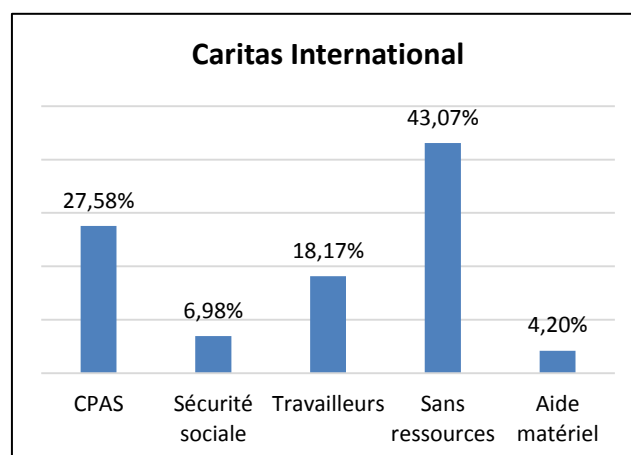
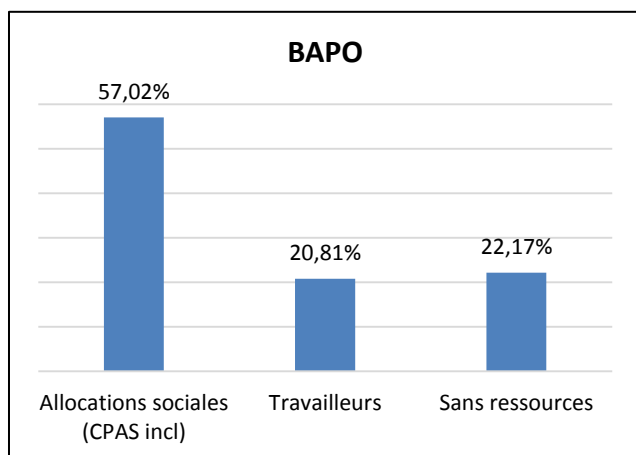
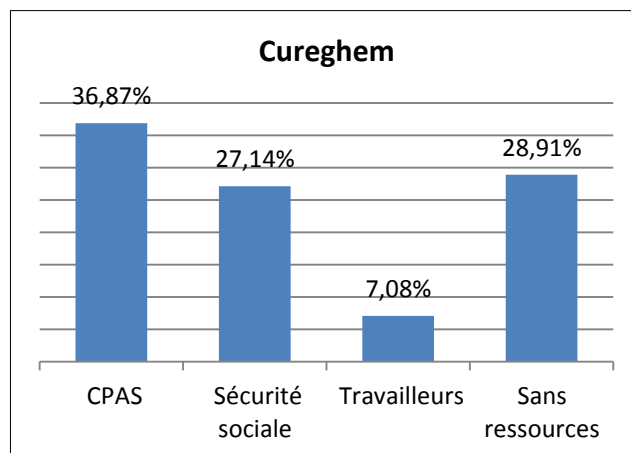
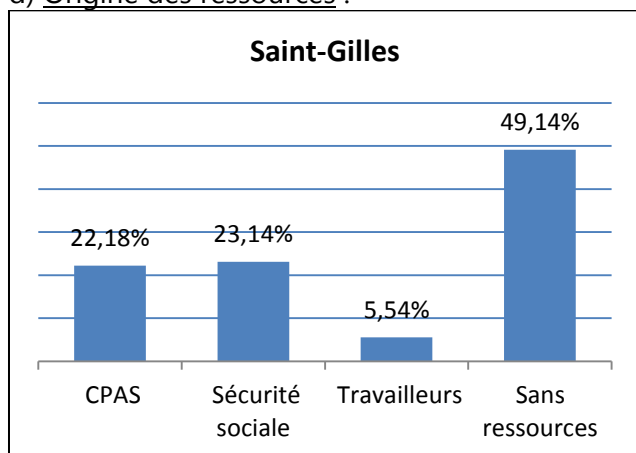
	Brabantia Saint-Gilles	Brabantia Cureghem	Brabantia CI	Brabantia BAPO	Totaux Brabantia	%
Femmes	259	242	822	150	1384	35.0%
Hommes	529	118	1744	292	2334	63.7%
Autre/Inconnu	54	2	0	0	53	1.3%
Totaux	842	362	2566	442	4212	100%

c) Composition de ménage :

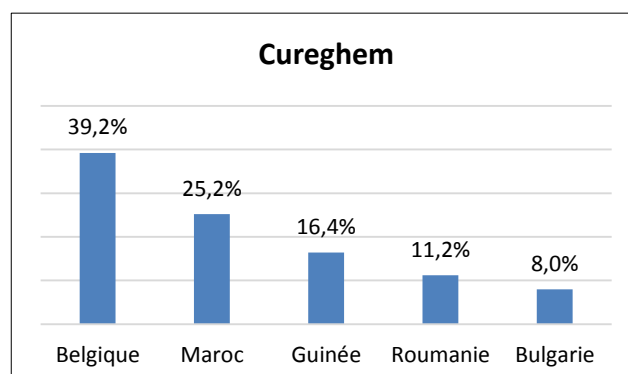
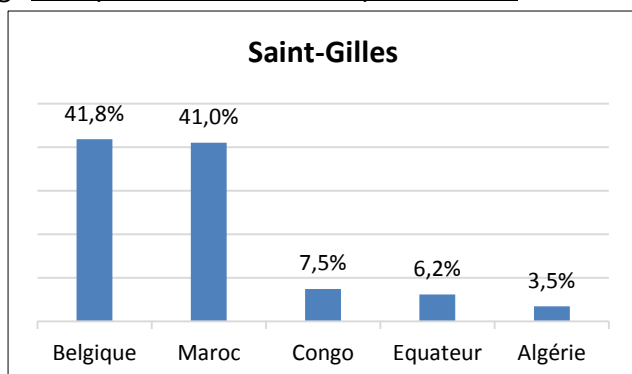
	Brabantia S-Gilles	Brabantia Cureghem	Brabantia CI	Brabantia BAPO	Totaux Brabantia	%
Isolé(e)	625	77	1747	113	2562	60.8%
Couple +enfants	75	135	222	72	504	12.0%
Isolé(e)+enfants	64	89	260	21	434	10.3%
Couple	39	17	76	15	147	3.5%
Cohab. famille	14	23	61	12	110	2.6%
Autre cohab.	13	7	22	7	49	1.2%
Famille élargie	0	0	37	0	37	0.9%

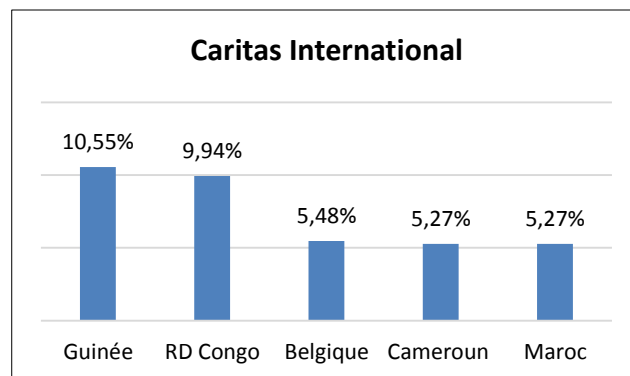
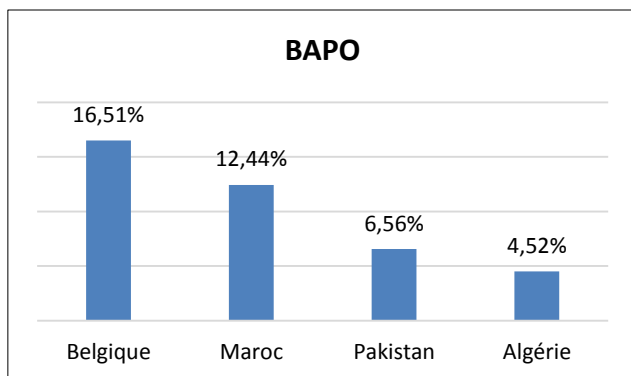
Institution	0	0	6	0	6	0.1%
Inconnu	12	14	135	202	363	8.6%
Totaux	842	362	2566	442	4212	100%

d) Origine des ressources :

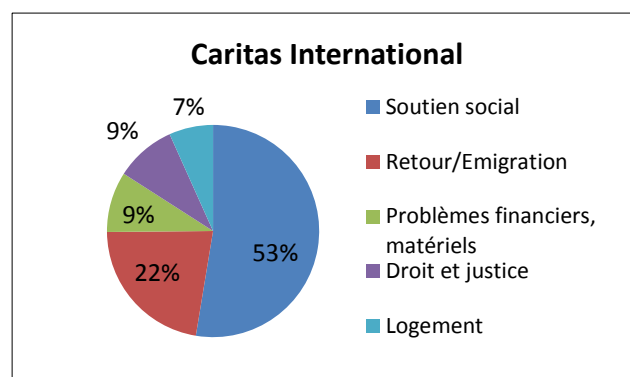
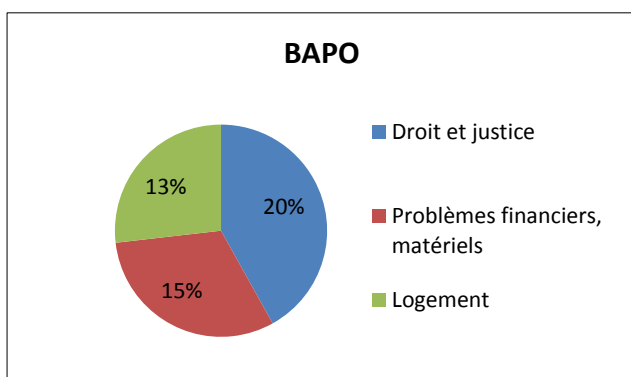
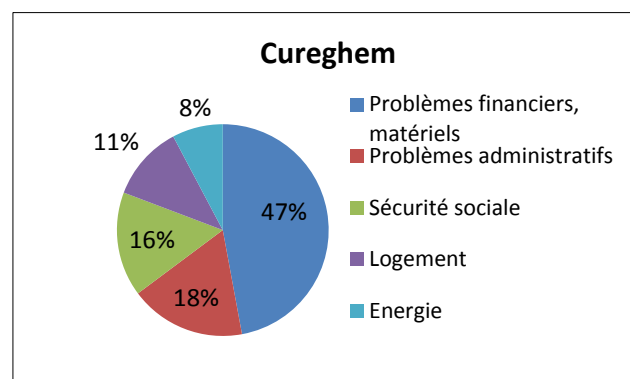
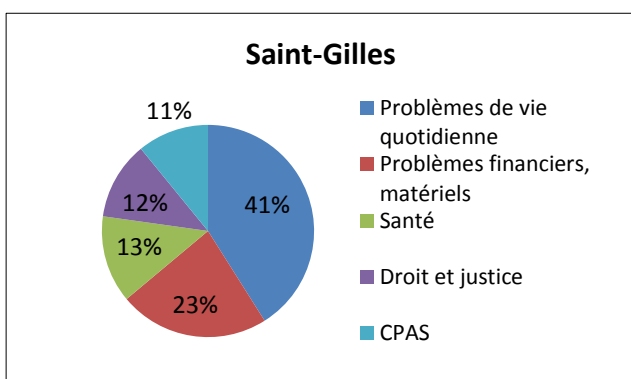


g) Le top 5 des nationalités, par antenne :





2.2 Le top 5 des problématiques rencontrées par antenne



2.3 Les interventions effectuées

Le service social a un champ d'intervention assez large. Parmi ce panel, nous en avons cinq qui sont à mettre en évidence:

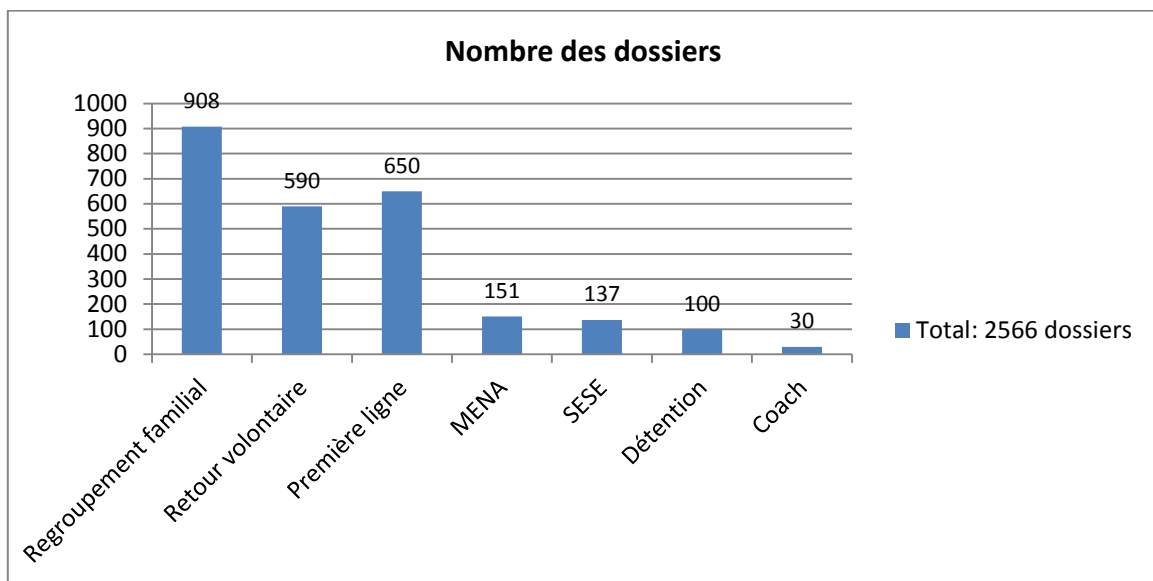
- La transmission d'informations (71,9%);
- L'aide administrative ainsi qu'un accompagnement dans certaines démarches (19.2%);
- La médiation/guidance (3.7%);
- L'orientation vers d'autres institutions ou services sociaux spécifiques (3.1%);
- Le soutien psychologique et l'écoute (2%).

3. Présentation des antennes

3.1 Le service social Brabantia, antenne Caritas International

Le service social de CAP Brabantia, antenne Caritas International s'adresse principalement à tout étranger: demandeurs d'asile, réfugiés reconnus, régularisés, personnes sans papiers, déboutés, ainsi que les Belges dans le cadre d'une procédure de regroupement familial.

Ci-dessous, vous trouvez un aperçu du nombre total de dossiers (2566) traités par notre service, ce qui est une augmentation de 497 dossiers par rapport à 2014. Il s'agit d'un total de 3729 personnes suivies en 2015. L'augmentation du nombre de dossiers peut s'expliquer en partie par l'engagement de personnel supplémentaire.

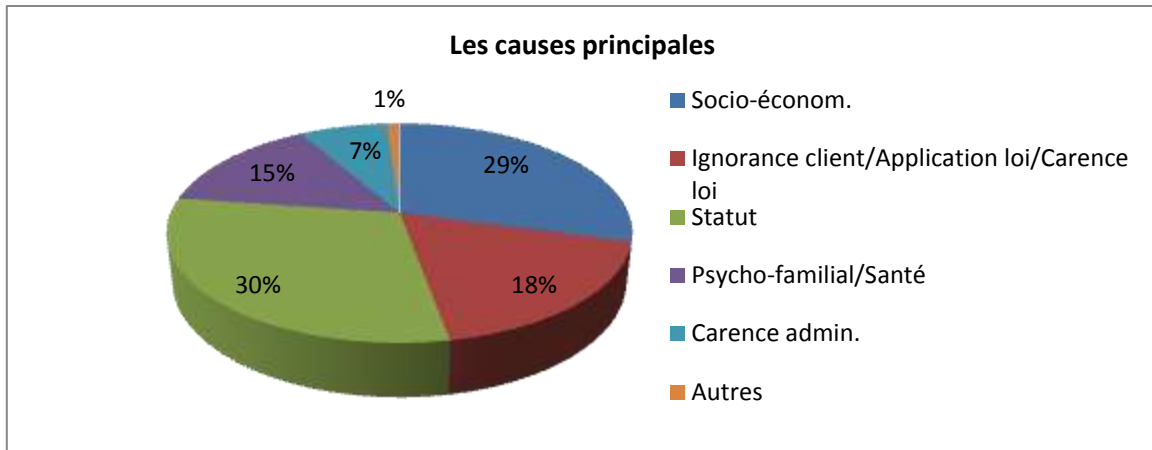


Dans ce paragraphe, les prochaines thématiques seront développées :

- 3.1.1 Le service première ligne (650 dossiers)
- 3.1.2 Accompagnement des réfugiés reconnus par un coach (30 dossiers)
- 3.1.3 Le regroupement familial (908 dossiers)
- 3.1.4 Le retour volontaire (590 dossiers)
- 3.1.5 Sessions d'info et formations
- 3.1.6 Visites dans les centres fermés (100 dossiers)

Dans les paragraphes suivants, nous parlerons aussi du Service pour les Etudiants et Stagiaires Etrangers (§3.2 : 137 dossiers traités) et l'accompagnement des MENA (§3.3 : 151 dossiers traités) en raison de la nature spécifique de leur public-cible.

Les causes principales des problèmes de nos usagers sont reprises dans le diagramme ci-dessous :

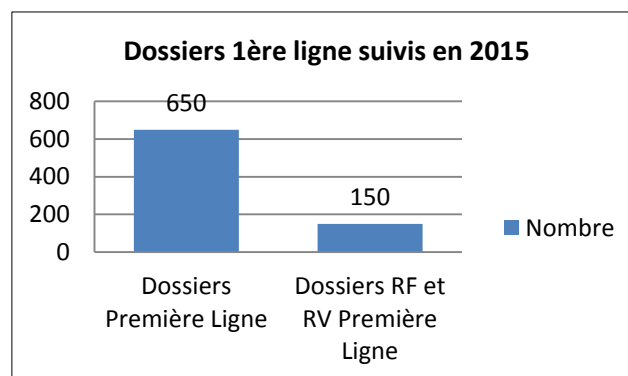


3.1.1 Le service de première ligne

Durant l'année 2015, plusieurs assistants sociaux de l'équipe ont accompagné des personnes pour des questions de première ligne. Au total, cinq assistants sociaux ont rempli cette fonction, pour une moyenne de 3,5 « équivalent temps plein » sur l'année 2015.

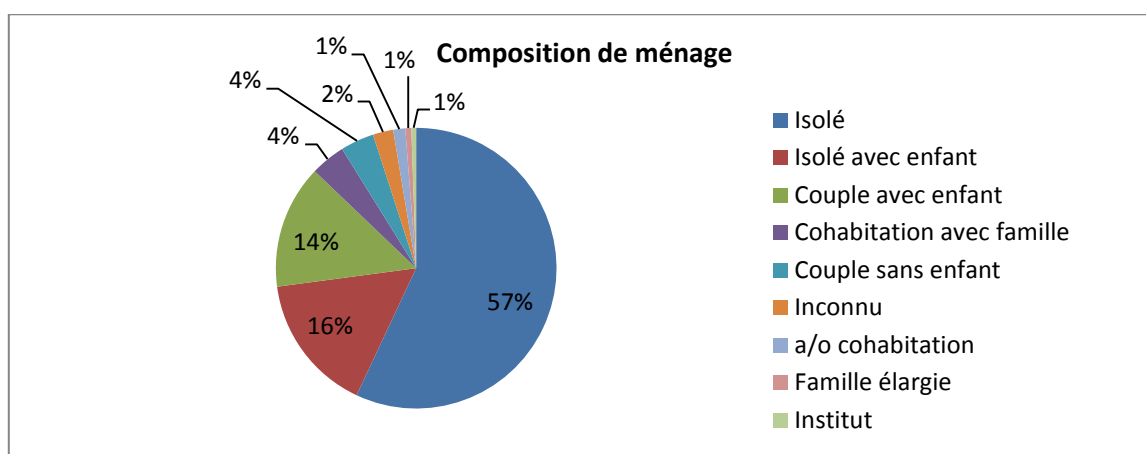
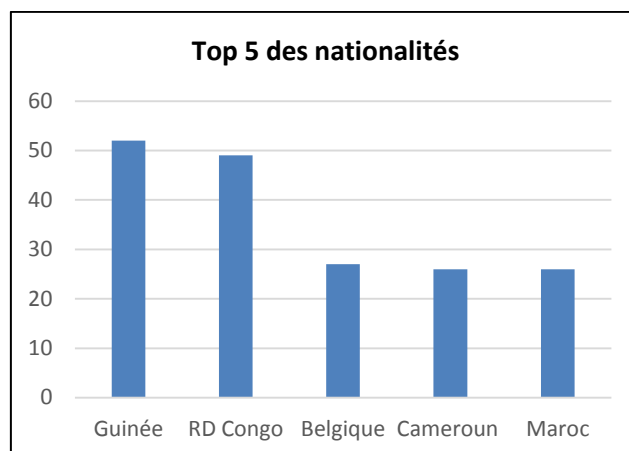
Public

A travers le service social de CAP Brabantia, antenne Caritas International, nous offrons un accueil de première ligne principalement à tout étranger, indépendamment de son statut ou de sa nationalité. En 2015, nous avons ouvert 369 nouveaux dossiers. Nous avons également suivi 281 dossiers, avec lesquels notre service était déjà familier durant les années précédentes, ce qui nous fait atteindre un total de 650 dossiers suivis en 2015 (461 dossiers suivis en 2014). En incluant les questions sociales des dossiers dans le cadre du retour volontaire et du regroupement familial, nous parvenons à un total de 800 dossiers pour lesquels nous avons également répondu aux besoins sociaux de nos usagers. Nous nous limiterons aux chiffres les plus marquants et à une discussion des tendances des nouveaux dossiers.



Une grande partie de notre public ne disposait pas de documents de séjour: 105 dossiers sont en situation irrégulière et 74 dossiers sont ceux de demandeurs d'asile déboutés. Nous avons accueilli également 69 demandeurs d'asile, 61 réfugiés reconnus et 42 personnes qui ont un autre statut de séjour (par exemple : ressortissant européen, membre de famille d'un ressortissant de l'UE, apatride,...). Pour les dossiers restants, nous n'avons pas pu demander le statut du bénéficiaire, parce qu'il s'agit des dossiers auxquels nous avons donné une réponse immédiate soit par téléphone/par mail, soit par un renvoi immédiat à un service social plus spécialisé.

Les six nationalités principales que nous avons rencontrées sont des personnes venant de la Guinée (52 dossiers), de la République Démocratique du Congo (49 dossiers), de la Belgique (27 dossiers), du Cameroun (26 dossiers), du Maroc (26 dossiers) et de la Syrie (21 dossiers).



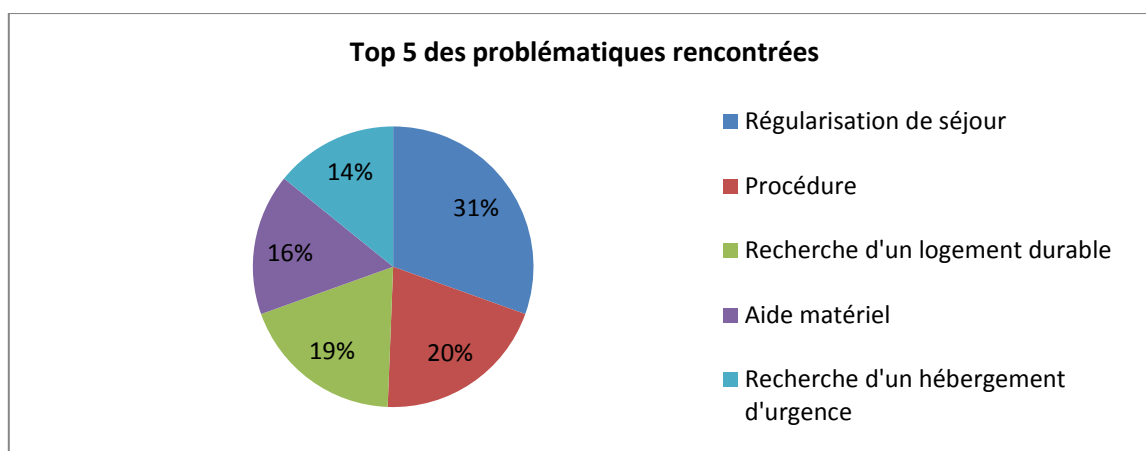
Des 650 dossiers, 74% sont des hommes et 26% sont des femmes. La grande majorité, 57% des dossiers, sont célibataires. 16% des dossiers sont isolées avec un ou plusieurs enfants. Au total, le service social a rencontré 243 familles avec une ou plusieurs questions de première ligne. Ce groupe est très fragile, ayant besoin d'un accompagnement plus intensif de la part de l'assistant social.

Problématiques rencontrées et évolutions

L'équipe de première ligne est souvent confrontée à des problèmes d'acquisition ou de conservation du droit au séjour. Elle fournit aux demandeurs les informations concernant la procédure d'asile et de demande d'autorisation de séjour pour raisons humanitaires ou médicales, assure un suivi administratif et/ou oriente les demandeurs vers des acteurs plus compétents (avocat ou service juridique).

Nous remarquons que ces procédures prennent beaucoup de temps et aboutissent rarement à des décisions favorables. De plus, depuis le 2 mars 2015, il est exigé, comme préalable à toute demande d'autorisation de séjour, le paiement de frais administratifs sans quoi la demande n'est même pas étudiée. Les modalités et montants de la redevance ont été définis par l'arrêté royal du 16 février 2015 modifiant l'arrêté royal du 8 octobre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. Sachez aussi qu'en cas de décision négative ou d'arrêt de la procédure de demande, cette somme n'est pas remboursée.

Mais le service n'est pas uniquement confronté à ces questions de procédures administratives. Toute la palette des besoins humains (logement-subsistance-soutien psychologique- problèmes familiaux) nous est présentée.



En septembre 2015 et depuis le début de la crise d'accueil des demandeurs d'asile suite à l'arrivée massive de candidats réfugiés (particulièrement de Syrie) et à l'impossibilité des autorités de les héberger tous, le service social a, en collaboration avec la paroisse Saint-Roch, assuré un hébergement nocturne pour les plus vulnérables (mineurs, familles avec des enfants en bas âge, femmes enceintes,...) proche des locaux de l'Office des Etrangers.

Finalement, CAP Brabantia a assuré une permanence matinale en face des locaux de l'Office des Etrangers afin de garantir aux plus vulnérables un accès plus aisé (que de faire la file) à l'OE et ainsi pouvoir rapidement introduire une demande d'asile et bénéficier d'une place d'accueil assurée par Fedasil. Environ 1760 personnes ont reçu une information/orientation pendant notre permanence.

Collaboration du CAP Brabantia avec le Centre Rafael

Le centre Rafael est situé à la place de la Vaillance, 14 à 1070 Bruxelles. Le centre comporte 147 appartements, habités par une population très précarisée; on y distribue des colis alimentaires; le restaurant social tenu par 2 bénévoles accueille chaque jour une vingtaine de personnes.

L'idée initiale était d'offrir un hébergement provisoire, mais dans les faits, il n'y a pas de rotation locative. Vu les loyers extrêmement bas, il est rare qu'un résident quitte le Centre et libère une place.

La collaboration offerte par Brabantia fut de nous aider à nettoyer la liste d'attente au niveau de l'hébergement. En effet, une liste faisait mention de 300 noms en demande d'hébergement et n'avait pas été revue depuis des années: personnes décédées, ou ayant déménagé en province ou ayant trouvé un logement ont pu être évacuées du listing. Une petite cinquantaine de personnes en réel état de précarité ont été pointées et recontactées par le service social de Caritas. La liste de demande d'hébergement à Raphaël a été stoppée et les personnes en difficulté sociale aiguillées vers le service social de Caritas International.

Par ailleurs, un nouveau projet de restaurant social est à l'étude, en collaboration avec « L'îlot ». La reprise du restaurant social de Rafael par « L'îlot » pourrait ainsi élargir le travail de l'asbl qui est d'accompagner et de travailler à la réinsertion des personnes sans-abris par le logement: par le biais du restaurant, pouvoir offrir une guidance et un accompagnement

social aux personnes sans-abris, jusqu'à leur réinsertion dans un logement 'à eux'. Leur Centre de jour au Parvis de Saint-Gilles travaille à ces mêmes objectifs.

Des alternatives 'logement' sont également étudiées pour certaines parties du bâtiment, permettant une rentrée financière assurée et une gestion professionnalisée.

3.1.2 Accompagnement de réfugiés reconnus

Durant l'année 2015, plusieurs assistants sociaux de CAP Brabantia ont accompagné 30 familles de réfugiés reconnus résidant sur le territoire bruxellois – 62 personnes au total – en collaboration avec la Cellule Intégration de Caritas International. Au total, quatre assistants sociaux ont rempli cette fonction pour des périodes de plusieurs mois ou à temps partiel, pour une moyenne de 1,5 « équivalent temps plein » sur l'année 2015.

Le rôle des assistants sociaux est, en premier lieu, d'informer ces personnes sur leurs droits, devoirs, statut. En deuxième lieu, de les informer et de les assister au travers des nombreuses démarches qu'ils doivent entreprendre : recherche de logement, demande d'aide sociale au CPAS, démarches administratives, scolarité et cours de langue, mutuelle, banque, etc. En fonction de leurs besoins et de leurs vulnérabilités, les bénéficiaires sont orientés vers des services locaux spécialisés (ex : services psychologiques, maisons médicales, cours d'alphabétisation, écoles des devoirs, etc.). Enfin, l'ancrage local est renforcé au moyen d'un projet de parrainage entre bénéficiaires.

Public

Une fois reconnus, les réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire perdent le droit à l'accueil et doivent quitter les structures d'accueil pour demandeurs d'asile dans un délai relativement court (2 mois). Ils doivent alors chercher un logement, introduire une demande d'aide sociale, s'inscrire à la commune, à la mutuelle, trouver des cours,... Souvent sans accompagnement social (l'aide du CPAS étant souvent tardive, incomplète et non spécialisée). Si le parcours est difficile pour tous, il est d'autant plus semé d'embûches pour les réfugiés issus de publics-cibles vulnérables. En effet, une fragilité psychologique, un handicap ou l'analphabétisme peuvent constituer des obstacles considérables dans un parcours d'intégration. Sans personne ressource et sans recherche de solutions adaptées, les risques d'une accumulation de problèmes matériels et sociaux sont réels (précarité, endettement, aggravement du mal-être...). L'objectif est d'intervenir dès la fin de l'accueil dans un centre d'asile jusqu'à l'acquisition d'une autonomie suffisante.

Problèmes rencontrés

Les réfugiés accompagnés en 2015 étaient confrontés à des difficultés dans leur parcours en raison des vulnérabilités suivantes :

- Problème médical, notamment handicap
- Fragilité psychologique
- Analphabétisme
- Ex-MENA : une fois atteint 18 ans, le jeune perd son tuteur et le droit à l'accueil. Pour celui qui n'a jamais vécu en autonomie auparavant, les défis sont nombreux : gestion de budget, de logement, d'agenda, gestion administrative, en parallèle avec la scolarité ininterrompue.
- Combinaison de difficultés : absence de réseau, de connaissance du français ou néerlandais, niveau scolaire bas, sans-abrisme, etc.

Evolutions : le Housingcafé

Nos services ont collaboré avec la Cellule Intégration de Caritas International afin d'organiser un service d'aide à la recherche de logement, le « Housingcafé », où les réfugiés reconnus ou

personnes avec protection subsidiaire ont accès à Internet et à différentes offres de logement.

3.1.3 Le regroupement familial

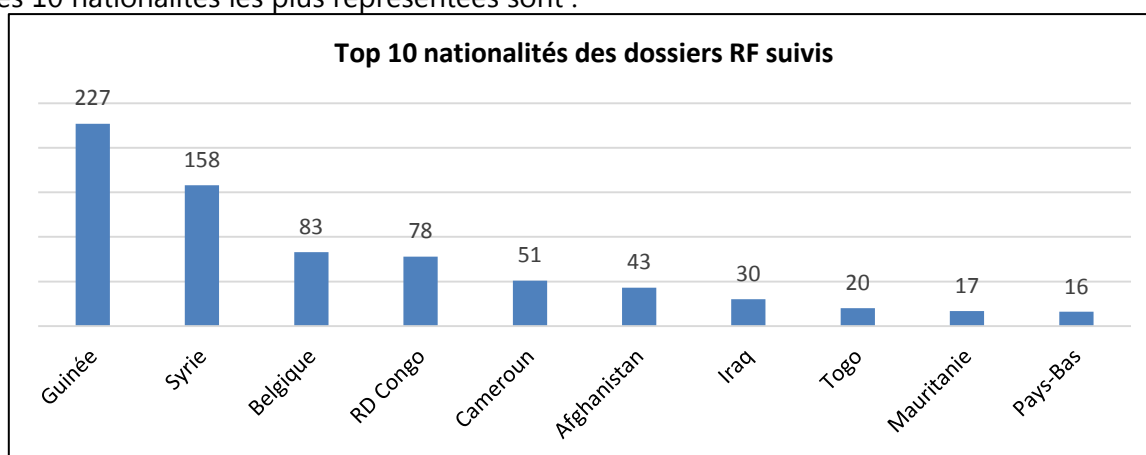
Durant l'année 2015, plusieurs assistants sociaux de l'équipe ont accompagné des personnes dans leur procédure de regroupement familial. Au total, quatre assistants sociaux ont rempli cette fonction, pour une moyenne de 3 « équivalent temps plein » sur l'année 2015.

Public

Pour l'année 2015, le service regroupement familial a suivi 908 dossiers (augmentation de + de 15 % par rapport à 2014, avec 779 dossiers). Nous pouvons retenir que :

- 404 étaient des réfugiés reconnus et 74 ont bénéficié de la protection subsidiaire ;
- 213 avaient un titre de séjour illimité de 5 ans ou une carte de 1 an ;
- 122 avaient la nationalité belge ;
- 65 étaient européens ou membre de la famille d'un belge ou d'un membre de l'Union européenne ;
- 26 étaient hors ou en cours de procédure (clandestin, débouté, demandeur d'asile) ;
- 4 avaient un séjour comme étudiant en Belgique.

Les 10 nationalités les plus représentées sont :



Ce qui ne change pas énormément par rapport à 2014 (apparition des Pays-Bas et disparition de la Côte d'Ivoire).

Problématiques rencontrées et évolutions

- Dossiers syriens

Comme vous pouvez le constater dans les statistiques, le nombre de suivis de dossiers syriens est en nette progression. Afin de répondre au mieux à la demande croissante, notre service a organisé des séances collectives d'information en arabe. En effet, une assistante sociale de notre équipe spécialisée en regroupement familial parle l'arabe.

La guerre en Syrie a engendré des déplacements de population énorme, essentiellement dans les pays limitrophes. Les personnes qui arrivent en Belgique reçoivent pour la plupart le statut de protection subsidiaire ou de réfugié. Si des membres de leur famille proche sont restés en Syrie, leur principale préoccupation est de les faire venir en Belgique rapidement. Comme l'ambassade de Belgique est fermée en Syrie, les personnes doivent se déplacer ou bien en Jordanie, au Liban ou en Turquie. L'introduction d'une demande de visa requiert la

production d'un minimum de documents tels qu'un passeport et un acte de naissance voire un acte de mariage. Dans le contexte actuel, obtenir ces documents auprès des autorités syriennes ainsi que leur légalisation représentent un vrai challenge.

Le délai de traitement des demandes de visa est relativement raccourci par rapport aux autres nationalités.

Comme l'année passée, nous sommes également confrontés à la demande de faire venir des parents, des frères et sœurs en danger ; à l'heure actuelle, seuls le conjoint et les enfants mineurs peuvent rejoindre le parent en Belgique.

- Dossiers guinéens : fin de l'épidémie Ebola et conséquences sur la procédure de visa

La fièvre Ebola a touché 3 pays : la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria. Au vu de la propagation du virus, ces pays ont été mis en quarantaine.

Faisant suite à la réouverture complète des frontières (aériennes, maritimes et terrestres) entre la Guinée et le Sénégal, il a été mis fin à la période exceptionnelle de dépôt par courrier des demandes de visas long séjour provenant de ce pays, et ce à partir du 01.05.2015.

La présence physique est dès lors à nouveau exigée lors du dépôt de la demande. Le trajet entre la Guinée et le Sénégal par voie terrestre représente 3 jours de voiture.

La Guinée a célébré ce 30 décembre 2015 la fin officielle de l'épidémie d'Ebola dans le pays.

- Légalisation et compétences des postes diplomatiques

Durant 2015, certains postes ont perdu des compétences de légalisation. Par exemple, depuis le 01/01/2015, le consul honoraire de la Guinée n'a plus la compétence de légaliser les documents guinéens, tout doit se faire au poste diplomatique de Dakar. Il en est de même pour la Guinée Bissau et la Gambie.

- Nouvelle politique de l'OE concernant les personnes régularisées pour raisons médicales (article 9 ter)

La Cour Constitutionnelle avait, dans son arrêt du 26/09/2013, confirmé que les personnes régularisées pour des raisons médicales étaient assimilées aux personnes bénéficiant de la protection subsidiaire. Cela signifiait que les conditions de revenus suffisants, d'assurance maladie et de logement suffisant n'étaient pas appliquées si la demande de visa était introduite dans la première année suivant l'obtention de leur régularisation.

Or, depuis l'arrêt M'Bodj de la Cour du Justice du 18/12/2014 et les arrêts du CE du 16/10/2014 et 5/11/2014, l'Office des Etrangers considère qu'une personne régularisée sur base de l'article 9ter n'est plus considérée comme bénéficiaire de la protection subsidiaire.

Notre service a été confronté à la douloureuse réalité des personnes dialysées ou atteintes d'un cancer en phase terminale dont le visa de leur famille a été refusé. Il nous semble difficile d'exiger un travail stable et régulier des personnes présentant un profil aussi vulnérable.

- Nouvelle taxe : la redevance

Depuis le 02.03.2015, le traitement de certaines demandes de visa D (long séjour) est payant : 160€. La preuve du paiement doit être apportée lors du dépôt de la demande. Sont visés par le paiement de la redevance les ressortissants âgés de + de 18 ans qui sollicitent un visa de regroupement familial ; sont exemptés les enfants de – de 18 ans, les réfugiés reconnus, les bénéficiaires de la protection subsidiaire ainsi que les membres de famille d'un citoyen de l'Union européenne.

Certains postes diplomatiques en ont exigé la preuve de paiement alors que les dispositions légales ne le prévoyaient pas. Notre service est intervenu tant pour informer au mieux les intéressés que pour tenter de récupérer les sommes payées indûment.

Enfin, une autre conséquence de cette redevance est le refus de l'Office des Etrangers de revoir des décisions négatives à titre gracieux et l'obligation de réintroduire systématiquement une nouvelle demande au poste diplomatique.

- Collaboration avec les médiateurs fédéraux

Cette année encore, nous avons pu compter sur la collaboration des médiateurs fédéraux. Nous les avons notamment interpellés pour accélérer le traitement des demandes de visa humanitaire des frères et sœurs de MENA lorsque le visa des parents était accordé.

- Séance collective d'information en français et en arabe

En 2015, nous avons organisé 16 séances d'informations en français et 12 en arabe. Pour les séances en français, il y avait en moyenne 26 personnes inscrites et en moyenne, 17 personnes se sont effectivement présentées. Au total, nous avons informé 274 personnes. Pour les séances en arabe, il s'agit en général de groupes plus restreints.

- MENA

Au cours de l'année 2015, nous avons suivi 21 dossiers (contre 8 en 2014) de jeunes mineurs non accompagnés qui ont entamé une procédure de regroupement familial envers leurs parents.

La majorité des jeunes qui nous consultent vont bientôt arriver à leur majorité; dès lors, la procédure doit être entamée très rapidement. La collaboration avec le tuteur, les parents restés au pays et, quand c'est nécessaire, le traducteur est essentielle pour mener à bien le projet.

Des difficultés supplémentaires apparaissent quand les parents ne vivent plus dans le pays d'origine; nous avons suivi des parents afghans vivant aux Émirats Arabes Unis, un père érythréen vivant en Israël et des parents syriens vivant au Liban.

Les pays d'origine de ces jeunes sont l'Afghanistan, la Syrie, la Guinée, l'Erythrée et la Macédoine.

En 2015, lors de nos permanences avec le public qui vient nous consulter dans le cadre d'un regroupement familial, nous continuons à les informer, les orienter et les conseiller sur la probité et le sérieux des différents documents constituant le dossier, sur l'importance de s'inscrire dans une démarche active d'emploi, la bonne gestion financière de leur budget, la recherche d'un logement et les différentes démarches administratives à accomplir.

De plus en plus de services sociaux externes s'adressent à notre service par mail, ce qui représente un travail supplémentaire non repris dans les statistiques.

3.1.4 Le retour volontaire

Durant l'année 2015, plusieurs assistants sociaux de l'équipe ont accompagné des personnes dans leur procédure de retour volontaire. Au total, cinq assistants sociaux ont rempli cette fonction, pour une moyenne de 3 « équivalent temps plein » sur l'année 2015.

Le programme REAB

Depuis 1984, CAP Brabantia, antenne Caritas International, collabore avec l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre du programme REAB. Ce programme aide les migrants dans la préparation de leur voyage de retour et prévoit les billets d'avion vers le pays d'origine.

L'équipe de notre service social peut être contactée afin de préparer un retour volontaire. Il organise quotidiennement une permanence (de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30). Au matin, un rendez-vous individuel avec un ou une assistante sociale peut être garanti le jour même. Les candidats au retour ou les accompagnateurs ou assistants sociaux qui aident à l'organisation du retour peuvent se présenter à la permanence, sans rendez-vous, afin d'être informés sur le retour volontaire et les perspectives dans le pays d'origine.

L'aspect volontaire du retour est fondamental. Les travailleurs sociaux n'essaieront jamais de convaincre une personne de retourner dans son pays d'origine. Par contre, nous tentons d'offrir une information indépendante et vérifiable concernant les possibilités et perspectives dans le pays d'origine et/ou en Belgique.

Le programme REAB est financé par le gouvernement belge via l'agence fédérale Fedasil et est mise en œuvre par l'OIM.

Public

En 2015, 590 dossiers ont été ouverts (500 dossiers en 2014) et 437 ont abouti à un départ. Il est à signaler que 23 dossiers ouverts en 2015 ont fait l'objet d'un départ en début 2016.

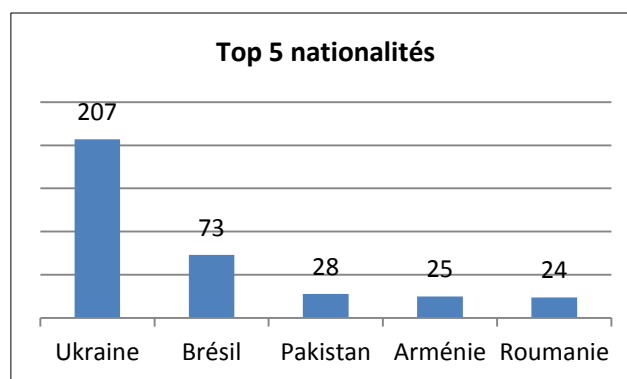
Le profil-type du demandeur de retour volontaire est le suivant : il s'agit d'un homme isolé, en situation irrégulière n'ayant jamais demandé une autorisation de séjour quelconque et venu en Belgique avec l'espoir de trouver du travail.

Les différentes catégories, liées à l'aide octroyée lors d'un retour volontaire, ont été simplifiées en 2015 :

- Catégorie A: Personne avec une demande d'asile en cours (délai de l'ordre pour quitter le territoire valable inclus)
- Catégorie B: Personne déboutée ou qui a introduit une autre procédure de séjour légal (toujours B si ce n'est pas A ou C). Par exemple : une demande de régularisation.
- Catégorie C: Personne qui n'a jamais introduit une demande pour un séjour légal

Les collaborateurs de notre service social travaillent en étroite collaboration avec la Cellule «Réintégration» de Caritas International. En complément du programme REAB, le programme de réintégration souhaite accompagner, dans leur processus de réintégration, les personnes rentrées dans leur pays d'origine. Un accompagnement individuel et adapté est prévu pendant plusieurs mois dans le pays d'origine, ainsi qu'un soutien financier. Pour la mise en œuvre des projets de réintégration, la Cellule « Réintégration » fait appel à des partenaires locaux (ONG) dans les pays d'origine. Au fil des années, une étroite collaboration et une grande confiance se sont installées avec et entre ces partenaires. Grâce à cette collaboration, elle a pu développer une grande connaissance des conditions de vie dans les pays d'origine et des possibilités pour les personnes qui y retournent. Au total, 143 personnes ont pu bénéficier d'une aide à la réintégration en 2015.

En ce qui concerne le top 5 des nationalités, il y a de petites modifications par rapport à 2014 : le nombre de dossiers ukrainiens a presque doublé passant de 121 à 207. Nous remarquons encore une diminution sensible des dossiers brésiliens (de 103 en 2014 à 73 en 2015):



Problématiques rencontrées et évolutions

Le nombre de dossiers pour le Pakistan reste à peu près égal, même si la fin de l'année a été perturbée par la suspension depuis décembre 2015 par l'O.I.M. des vols vers le Pakistan suite à des difficultés avec le gouvernement pakistanais.

Un autre problème s'est également présenté à nos services. Des ressortissants palestiniens (en possession d'un passeport) ont demandé un retour volontaire mais les dossiers n'ont pas abouti à un départ effectif car le seul voyage de retour programmable est un retour vers la Cisjordanie (via un vol vers Amman puis en voiture jusqu'en Cisjordanie) étant donné que la frontière entre l'Égypte et la bande de Gaza est fermée (sauf rares exceptions).

Cette année, nous devons à nouveau tenir compte que les ressortissants des pays qui sont exemptés d'un visa n'ont droit uniquement au retour volontaire sans une aide à la réintégration ou une prime de retour. Néanmoins, des personnes vulnérables peuvent par exception faire appel à une aide à la réintégration.

3.1.5 Sessions d'info et de formations

Orientation future et responsabilisation pour les résidents précaires potentiels

Un focus 'au-delà des papiers' par la mise à disposition d'une information correcte, accessible visant une perspective de futur sensé et des décisions informées, tels sont les objectifs de l'orientation vers le futur pour les personnes en situation précaire ou les personnes sans séjour légal, peu importe si la personne décide de rester ici, de passer à l'étape de la transmigration ou encore de retourner dans son pays d'origine. Une formatrice de CAP Brabantia a organisé des formations pour des accompagnateurs première ligne, a participé à des échanges sur le thème avec l'Agence 'Integratie en Inburgering' et a collaboré à une brochure d'introduction sur l'orientation vers le futur pour les prestataires d'aide francophones. L'expertise autour de l'approche est partagée aussi largement que possible entre les différentes organisations partenaires, tels CAW Brussel ou encore le centre d'intégration du Foyer.

Aussi, dans le cadre du projet continu 'My Future', plusieurs sessions d'intervision ont eu lieu auprès des accompagnateurs pour MENA dans les centres collectifs d'accueil Fedasil d'Arendonk et de Bovigny. Ce projet est actuellement en processus d'évaluation au sein de Fedasil.

En collaboration avec le helpdesk pour tuteurs du CAP Brabantia (cf. §3.3, page 26), notre formatrice s'est aussi investie dans des sessions de formation pour des tuteurs privés, notamment autour du thème de l'autonomisation et l'empowerment des MENA.

Sessions d'info et formation sur le retour volontaire et la réintégration

Depuis quelques années, on offre des sessions d'info basées sur l'expérience et l'expertise commune avec les partenaires de Caritas International dans les pays d'origine. Cette expertise commune est mise en application afin d'assister chaque personne qui souhaite retourner volontairement dans son pays d'origine, vulnérable ou non, en fonction des besoins particuliers de chacun, des réalités du pays de retour et de l'actualité politique. Il s'agit pour chaque accompagnement de trouver les éléments de soutien qui permettront à la personne de se réintégrer de façon à (re)devenir aussi autonome que possible avec une attention particulière à la dimension sociale de chaque retour.

Dans la même logique, plusieurs sessions d'informations ciblées et contextuelles pour les accompagnants et travailleurs sociaux qui sont en contact direct avec les migrants en situation précaire et/ou irrégulière ont eu lieu. Dans ce cadre, une accompagnatrice à mi-temps a été engagée pour l'année 2015. L'équipe de formation a visité 65 organisations sociales à Bruxelles, ainsi que 35 associations sociales en Flandre Occidentale qui s'adressent à des personnes issues de l'immigration en situation précaire ou irrégulière et par conséquent vulnérables. Une attention particulière était donnée aux organisations pour personnes immigrées d'origine africaine et aux représentants des personnes immigrées issues de pays exemptés de l'obligation de visa.

Il s'agissait plus précisément de toucher les communautés défavorisées de migrants, vivant (obligatoirement) cachées en Belgique et n'ayant pas accès à certains droits ou n'étant pas en possession des documents juridiques nécessaires pour y avoir accès. Ce sont des communautés de migrants discrètes et difficilement accessibles via les canaux réguliers. Par leur situation, ils n'ont souvent pas ou plus accès à un soutien financier et matériel. Ces sessions visent à faciliter l'accès à des informations complètes et adaptées à la situation de chaque migrant.

Par des organismes variés, tels les organisations de migrants et de sans-abris, les hôpitaux, l'ONE, les partenaires locaux dans les pays d'origine, les groupes d'entraide et de développement communautaire, etc. qui sont en contact direct avec les éventuels bénéficiaires, nous avons ainsi touché 238 accompagnateurs et représentants de personnes en situation (potentiellement) précaire. Parallèlement, l'équipe a pu bénéficier d'un regard actualisé sur les besoins et réalités de ces populations en termes d'accompagnement et de réintégration, au travers des échanges avec les assistants sociaux, sages-femmes et les consultants divers rencontrés à ces occasions.

3.1.6 Visites dans les centres fermés

Les centres fermés sont gérés par l'Office des Etrangers. Le service social ainsi que quelques autres organisations ont accès aux centres fermés de Belgique. Deux assistants sociaux de notre service social ont accès notamment au centre fermé 127bis de Steenokkerzeel. En 2015, ils visitaient le centre 127bis une fois par semaine.

Lors des visites, leur mission se compose de 3 phases :

- 1) Offrir une écoute à la personne en détention
- 2) Expliquer ses droits et éventuellement lui fournir une aide juridique
- 3) Surveiller les conditions générales de détention

Une personne peut être privée de sa liberté pour différentes raisons, à savoir dans les cas suivants :

- Vous n'avez pas accès au territoire.
- Vous ne répondez pas aux conditions pour rentrer sur le territoire et vous introduisez une demande d'asile à la frontière.

- Vous ne répondez pas aux conditions pour rentrer sur le territoire et vous introduisez une demande d'asile sur le territoire (sous certaines conditions).
- Votre demande d'asile doit être traitée dans un autre pays (procédure Dublin).
- Vous êtes en séjour irrégulier sur le territoire.

De plus, ces personnes ne peuvent être placées en détention que dans l'attente d'un éventuel rapatriement.

Nos travailleurs sociaux font également partie du groupe Transit. Ceci est un moyen d'unir les forces de tous les visiteurs des centres fermés en Belgique. La mission du groupe Transit comporte trois parties :

- 1) Vérifier que les personnes détenues dans un centre fermé ou dans une maison de retour reçoivent de l'information, juridique ou autre et qu'ils peuvent faire valoir leurs droits;
- 2) Observer le fonctionnement des centres fermés et adresser les dysfonctionnements aux responsables;
- 3) Sensibiliser le grand public de la situation dans les centres de détention.

En 2015, le groupe Transit a décidé de mettre l'accent sur la séparation des familles et l'accès à l'aide juridique dans les centres fermés.

« Pendant les visites du service social au centre fermé, nos assistants sociaux ont parlé plusieurs fois avec deux frères Albanais. Ils avaient respectivement 19 et 23 ans. Ils habitaient en Belgique depuis plusieurs années avec leurs parents et leurs 2 frères mineurs. Suite à un contrôle de la police, toute la famille a été écrouée. Les deux frères ont été mis en détention dans le centre 127bis, leur père, envoyé au centre de transit Caricole et leur mère fut placée dans une maison de retour avec leurs deux frères mineurs. La mère, le père et leurs deux fils mineurs ont été rapidement rapatriés. »

Public

Les assistants sociaux ont parlé une ou plusieurs fois avec une centaine de personnes détenues dans le centre 127bis. Les détenus étaient principalement d'Afghanistan, d'Iraq, de Somalie, et certains des pays du Maghreb.

Depuis février 2015, l'aile réservée aux femmes a été fermée : dès lors uniquement des hommes ont été détenus. Deux ailes étaient ouvertes avec chacune une capacité de 40 personnes. En décembre 2015, une troisième aile d'une capacité de 40 personnes a été ouverte. Ce qui signifie qu'actuellement, le centre 127bis peut détenir 120 hommes.

La grande majorité des personnes visitées était des personnes détenues dans le cadre de la réglementation de Dublin III.¹ Soit elles étaient en attente de l'accord de l'Etat membre responsable, soit en attente de transfert vers l'Etat membre responsable. A côté de cela, une grande partie du public est constituée de demandeurs d'asiles déboutés qui ont commencé d'autres procédures dans l'espoir de recevoir de cette manière le droit de séjour.

Problématiques rencontrées et évolutions

En 2015, les assistants sociaux ont visité un grand nombre de personnes ayant des « problèmes d'ordre public » ou vu comme « un danger à notre sécurité nationale ». Nous observons une politique plus ferme, comme annoncée dans l'accord de gouvernement du 9

¹ Le règlement Dublin vise à déterminer rapidement l'Etat membre responsable pour une demande d'asile et prévoit le transfert d'un demandeur d'asile vers cet Etat membre. Habituellement, l'Etat membre responsable sera l'état par lequel le demandeur d'asile a premièrement fait son entrée dans l'UE.

octobre 2014. La question qui se pose au sein de notre service social est la définition des concepts « problèmes d'ordre public » et « danger pour la sécurité nationale ». De plus, nous nous demandons aussi comment cela prend en compte l'article 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme qui stipule que chacun a droit à la vie de famille.

« Un homme rencontré dans le centre fermé 127bis par notre service social déclarait avoir une fille avec une femme de nationalité Belge. Monsieur avait régulièrement des contacts avec sa fille mais ne vivait plus avec la mère. Monsieur a été reconnu coupable de plusieurs infractions et a subi ses pénalités en prison. N'étant pas en possession des documents de séjour corrects, monsieur fut envoyé au centre 127bis. Le fait que monsieur avait des « problèmes d'ordre public » a pesé plus lourd que le fait qu'il ait une fille de nationalité belge. »

Nous avons vu tout d'un coup beaucoup de personnes arrêtées dans le cadre de Dublin-III, mais dont l'enquête sur l'État membre responsable devait encore être faite. Il y avait, en d'autres termes, aucune demande de transfert à un potentiel État membre responsable.

« Une personne à qui nous avons rendu visite est venue en Belgique et a immédiatement introduit une demande d'asile. Il a reçu une place d'accueil dans un centre d'accueil ouvert et y séjournait jusqu'à ce qu'il obtienne une convocation pour sa première interview à l'office des étrangers. Lors de l'interview, il a décrit la route qu'il avait pris pour venir jusqu'en Belgique. Sur la base de ces déclarations il a été immédiatement arrêté et emmené au centre fermé 127bis pour commencer une enquête s'il y avait des preuves qu'un autre État membre serait responsable de la demande d'asile de monsieur. Finalement, aucune preuve n'a été trouvée et monsieur a été remis en liberté. »

En 2016, le service social souhaite continuer les visites au centre 127bis. Nous nous interrogeons sur l'impact qu'aura l'afflux accru de réfugiés durant la seconde partie de l'année 2015. De plus, nous veillons que des unités vont être construites sur le domaine du centre 127bis, afin d'y mettre des familles avec des enfants mineurs en détention. Il s'agit d'un projet sur lequel nous émettons certaines réserves et nous espérons que l'intérêt de l'enfant sera toujours pris en compte.

3.2 Antenne Caritas International : Service social pour les étudiants et stagiaires étrangers

Le personnel du service se limite à une assistante sociale à mi-temps. L'assistante sociale travaille en collaboration avec des services de Caritas International, mais également avec des services externes tels que des foyers d'étudiants et les services sociaux des universités.

Activités

Faisant partie du Centre d'Aide aux Personnes « Brabantia », le Service pour Etudiants et Stagiaires Etrangers (S.E.S.E) est inclus dans l'antenne «Caritas International» depuis le 01.01.2014. Il s'adresse aux étudiants étrangers porteurs d'un séjour limité aux études, originaires des Pays de l'Hémisphère Sud.

L'assistante sociale traite les demandes des étudiants qui se présentent personnellement au SESE, mais elle travaille aussi en réseau avec les services sociaux des Foyers d'Accueil pour Etudiants Etrangers de Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Gembloux, Liège, Charleroi, Mons, Arlon dont elle rassemble les demandes d'aides financières et les présente à la Commission du SESE.

Deux Commissions annuelles composées de 5 membres bénévoles, sélectionnent les étudiants qui seront aidés financièrement durant l'année académique.

Nous offrons également de l'accompagnement et de la guidance sociale, une aide administrative, un programme d'aide au retour des étudiants avec projet, une réorientation si nécessaire vers d'autres organismes plus spécialisés et un accompagnement dans les différentes perspectives d'avenir de l'étudiant.

Le S.E.S.E est membre du Comité National d'Accueil (CNA-NKO) qui est une fédération qui regroupe les Foyers d'Accueil et Clubs pour Etudiants originaires du Sud.

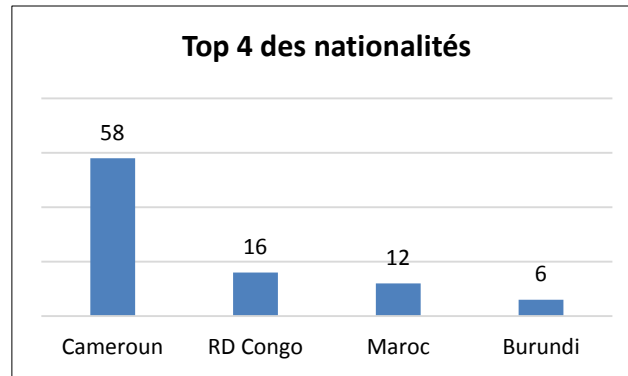
Le S.E.S.E participe aux diverses activités organisées par le CNA telles que l'opération 11-11-11 du CNCD, la sensibilisation du monde politique, etc. En ce moment, le S.E.S.E collabore avec le CNA dans le cadre du projet « Emploi-Sud » qui consiste à permettre à des étudiants de rentrer en République Démocratique du Congo (RDC) avec un projet à développer ou dans le cadre d'un atelier de formation d'étudiant agronome.

Public

En 2015, 137 dossiers ont été traités par le SESE, dont 38 étaient des étudiants déjà connus du service et 99 nouveaux inscrits. Par rapport à l'année précédente, nous constatons une augmentation d'environ 22.3% par rapport à l'an 2014 (112 dossiers). Cette augmentation est notamment due à une ré-sensibilisation du SESE au sein des universités, hautes écoles, services sociaux et foyers sur la problématique des étudiants. Le travail en réseau que le SESE effectue notamment avec les foyers pour étudiants, le service social de l'ULB et le service juridique « Infor-Jeunes » ainsi que le projet « retour volontaire » des étudiants avec projet ont permis d'être mieux connu.

Le continent d'origine des bénéficiaires est à 89% l'Afrique, répartie en 76,69% d'Afrique Subsaharienne et 12,41 % d'Afrique du Nord. Les trois nationalités qui viennent le plus largement en tête sont le Cameroun (42,3 %), la R.D.C. (12%) et le Maroc (9%).

Contrairement à l'année précédente, nous avons pu constater cette année que le nombre d'étudiants provenant du Cameroun avait fortement augmenté en pourcentage. On passe de 33% en 2014 à 42.3% en 2015.

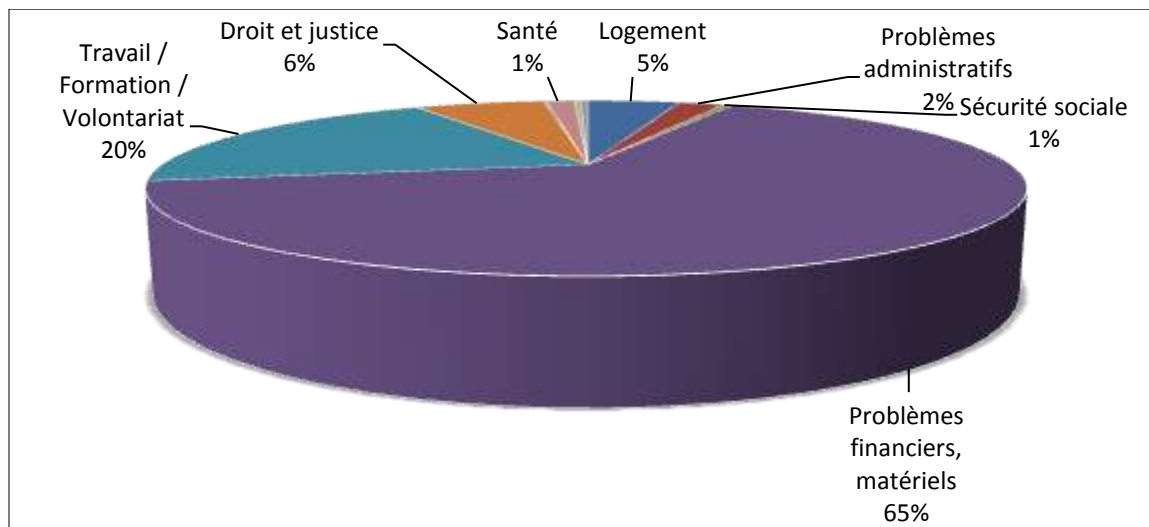


D'un point de vue genre, les étudiants sont majoritairement des hommes : 66% contre 33% de femmes.

L'âge moyen des étudiants en 2015 se situe entre 30 et 40 ans inclus. Ils représentent 33% de l'ensemble des étudiants. Ce qui peut s'expliquer par le fait que le SESE aide financièrement les étudiants finalistes plutôt que ceux qui démarrent leurs études.

Vous pouvez constater que nous avons environ 26% de personnes dont nous ignorons l'âge. Cela est dû au fait que beaucoup de jeunes étudiants nous contactent également par mail et que l'âge n'y est pas stipulé.

Problématiques rencontrées et évolutions



De manière générale, il s'agit d'étudiants étrangers à charge d'un tiers (le garant) et rencontrant comme difficulté principale des problèmes financiers dus essentiellement au changement de situation du garant, du retard du renouvellement de la carte de séjour et au stage à effectuer durant l'année académique.

Pour cette année académique 2014-2015, le SESE a pu apporter un soutien financier à 22 étudiants dont 36% sont des bénéficiaires directs de notre service.

Le montant total de base sollicité par les étudiants s'élevait à 62.513.44€. Le S.E.S.E a distribué aux étudiants un montant de 31.330€ pour cette année académique.

Durant cette année académique, mis à part les problèmes financiers, nous avons trois autres grandes problématiques qui semblent se détacher : le travail, l'accès au séjour (droit) et le logement.

- Travail/Formation/Volontariat

Depuis le lancement du programme retour des étudiants avec projet, nous sommes sollicités par des étudiants qui ont pour désir de retourner dans leur pays d'origine. Le programme consiste à permettre aux étudiants des Pays en Voie de Développement de démarrer ou de réaliser un projet personnel au sein de leur patrie. En collaboration avec la Cellule Réintégration de Caritas International, l'étudiant pourra bénéficier sur le terrain d'un accompagnement des partenaires Caritas et d'un soutien financier de la part du S.E.S.E.

En 2014, nous avons eu sept retours dont quatre étudiants retournés avec le programme retour. En 2015, nous comptons six retours dont quatre étudiants retournés avec le programme retour.

D'une manière générale, le nombre d'étudiants qui décide de retourner au pays reste constant depuis 2013.

Dans le cadre de ce programme, nous les aidons également à trouver des subsides alternatifs à celui du S.E.S.E.

Mis à part le programme, de plus en plus d'étudiants sont à la recherche de travail ou de bénévolat dans le but d'acquérir de l'expérience ou de subvenir à leur besoin. Le service les accompagne dans cette recherche.

- Droit et Justice

Chaque année, les étudiants doivent renouveler leur titre de séjour. En 2015, environ 6% des étudiants se sont vus dans l'incapacité de retrouver leur droit dû à un retard de renouvellement de titre de séjour ou à un refus de renouvellement. Le refus est souvent dû à un changement de section de la part des étudiants. Ce changement donne suite à des sanctions dont le refus de renouvellement. Suite à cela, les étudiants se sont retrouvés dans des situations d'illégalité en Belgique. Le service soutient ces étudiants exclus du système belge dans les diverses démarches.

- Le logement

L'an passé, cette problématique représentait 2% des situations rencontrées. En 2015, le pourcentage s'élève à 5%, soit une augmentation de 3%.

Dans la pratique, nous avons pu également observer lors de nos interventions une augmentation de demande aux logements. Nous réorientons de plus en plus des étudiants au sein du « *Housingcafé* » qui est un atelier de recherche de logement mis en place par la Cellule d'Intégration de Caritas International.

Malgré l'augmentation du nombre de dossiers, nous constatons que notre intervention est assez minime par rapport aux difficultés variées auxquelles les étudiants doivent faire face.

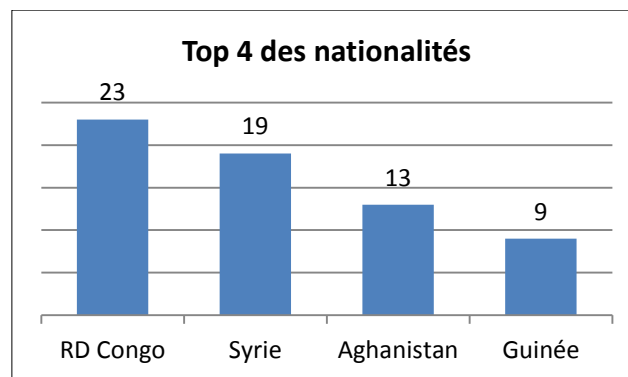
En cette année 2016, nous avons comme défis de fortifier notre réseau, de continuer à nous faire connaître au-delà des frontières et d'améliorer l'aide que nous apportons auprès des étudiants en proposant des nouvelles idées innovantes.

3.3 Antenne Caritas International : les mineurs étrangers non accompagnés

L'équipe de tuteurs a connu beaucoup de changements et de remplacements. Fin 2015, notre équipe compte 3 tuteurs néerlandophones et 3 tuteurs francophones. Les tuteurs ont suivi 151 MENA pendant l'année 2015. 3 accompagnateurs s'occupent du projet accueil MENA "Youth In Transit" (cf. page 26).

Public

Les nationalités les plus représentées ont été la République Démocratique du Congo avec 23 jeunes, la Syrie avec 19 jeunes, l'Afghanistan avec 13 jeunes et la Guinée avec 9 jeunes.



La plupart des mineurs accompagnés par le service ont demandé l'asile ou ont fait appel à la procédure spécifique pour MENA.

Seulement 2 jeunes ont pu bénéficier d'un regroupement familial et 3 ont pu obtenir un séjour pour des raisons humanitaires ou médicales.

En 2015, 46 jeunes n'ont pas encore obtenu de titre de séjour. Parmi ces 46 jeunes, certains ont atteint l'âge de 18 ans et ont fait le choix de rester en Belgique. Ils sont donc en situation irrégulière. Cette catégorie correspond également à des jeunes dont l'avocat et le tuteur évaluent encore la procédure à entamer. Parmi ces jeunes, certaines procédures viennent juste d'être introduites, comme la procédure MENA et les premières auditions n'ont pas encore eu lieu tandis que 12 d'entre eux ont reçu une Annexe 38 correspondant à un ordre de quitter le territoire.

En 2015, 4 jeunes suivis par nos tuteurs sont retournés volontairement dans leur pays d'origine, c'est-à-dire le Paraguay, l'Israël, le Maroc et l'Albanie et ce, avec le soutien de la Cellule Réintégration de Caritas International.

En 2015, 68 jeunes ont bénéficié d'un séjour limité tandis que 37, d'un séjour illimité et malheureusement, 46 ont fini l'année sans titre de séjour.

Activités

- Participation du groupe de travail MENA de la Plateforme Mineurs en Exil

En 2015, nous avons également participé au groupe de travail de la Plateforme. Nous nous réunissons toutes les 6 semaines afin de discuter sur les derniers développements du secteur avec les autres acteurs sur le terrain.

- Participation aux groupes-cible et aux groupes consultatifs.

L'année précédente, nos tuteurs ont aussi participé aux différents groupes-cible et aux groupes consultatifs quant aux thèmes spécifiques concernant des mineurs non accompagnés, comme l'analphabétisme, la solution durable, des questions spécifiques des enfants pendant l'entretien, etc.

- Projet accueil « Youth in Transit »

En août 2015, nous avons démarré le projet accueil MENA "Youth In Transit". Ce projet fait partie de la troisième phase d'accueil instaurée par Fedasil.

Ce projet a été lancé sur base de la constatation de la présence d'un trou énorme entre les centres d'accueil de deuxième phase (par exemple: le centre d'asile collectif « Petit-Château » à Bruxelles) et la vie en autonomie complète en collaboration avec les CPAS. En effet, au terme de la deuxième phase, les jeunes sont encore très vulnérables et il est loin d'être évident pour eux d'effectuer toutes les démarches nécessaires par eux-mêmes.

On dispose de seize studios pour des mineurs étrangers non accompagnés : à Saint-Josse-ten-Noode et à Laeken. Ils peuvent y rester maximum six mois. Il s'agit du temps prévu pour rechercher un logement propre. Les jeunes sont âgés de 17 ans à 17 ans et demi, ont un certain degré d'autonomie et sont déjà restés plus de quatre mois dans un centre collectif.

Evolutions : Helpdesk et Coaching à l'attention des tuteurs

Depuis avril 2015, la cellule MENA de CAP Brabantia a ouvert un projet coaching pour les tuteurs francophones.

La méthodologie de coaching offerte repose sur un renforcement des capacités des tuteurs tant en termes de savoirs (connaissance des institutions qui seront impliquées dans les décisions prises pour le mineur, connaissance de la législation, mécanismes de recours et d'exercice des droits, etc.), de savoir-faire, (comment préparer le jeune à une interview, comment rechercher et pouvoir négocier la solution durable de manière constructive avec les autorités en charge de sa détermination, comment concilier les aspirations de son pupille et les confronter à la réalité du pays d'accueil, etc.) et de savoir-être (conserver une juste distance avec chaque MENA accueilli tout en étant un élément fort de soutien, savoir guider dans les choix que chaque jeune doit réaliser, réussir à préparer le jeune à sa majorité, etc.). Le projet est prévu pour un an, période durant laquelle il est évalué et se décline en plusieurs volets :

- Un helpdesk pour tuteurs

Un service helpdesk est joignable par téléphone ou par mail. Les permanences téléphoniques sont assurées à 3 moments dans la semaine : lundi de 14h à 17h / mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h / jeudi de 18h à 20h. L'adresse mail est contrôlée quotidiennement par l'équipe. Les tuteurs peuvent adresser au helpdesk des questions pratiques, obtenir des conseils concrets et toute information utile dans le cadre de leurs dossiers MENA. Si la question est complexe, ils peuvent prendre rendez-vous en vue d'un entretien destiné à examiner plus en profondeur la situation.

- Soutien individuel

Chaque tuteur peut demander l'organisation d'un soutien individuel pour une tutelle en cours, spécifiquement dans des cas complexes ou en cas de première tutelle.

Nous donnons des conseils concrets et en concertation avec le tuteur, ils cherchent des

solutions possibles.

- Formations

La cellule MENA a organisé des formations pour les tuteurs agréés avec des thématiques propres à la tutelle.

Le premier cycle de formation a eu comme thème : « Comment coacher mon pupille dans la conception d'un projet autonome vers le futur ? ». Une trentaine de tuteurs a participé à cette formation qui leur a permis d'acquérir des nouveaux instruments pour mieux orienter leur pupille vers le futur.

- Dossiers thématiques

La cellule MENA rédige des dossiers thématiques à envoyer aux tuteurs qui traitent de sujets spécifiques relatifs au suivi des MENA et qui sont enrichis d'un volet juridique et d'exemples tirés de la pratique de tuteurs expérimentés. Ils rapportent aussi les questions-réponses les plus intéressantes et utiles qui ont été posées au service helpdesk, en lien avec la thématique du dossier. Le premier dossier a pour thème le regroupement familial.

Au cours des 9 premiers mois du projet, l'équipe a eu un contact (formation, helpdesk ou coaching) avec 44 tuteurs au total.

36 tuteurs ont posé des questions au moins une fois par téléphone ou par e-mail. 19 tuteurs ont reçu un coaching individuel.

3.4 Le service social Brabantia, antenne Bruxelles Accueil-Porte Ouverte

L'équipe complète de Bruxelles Accueil-Porte Ouverte se compose de 6 personnes : une coordinatrice, deux assistantes administratives, un documentaliste et deux assistantes sociales (un peu plus qu'un ETP) ainsi qu'une stagiaire assistante sociale par année académique. A cette équipe se joint une dizaine de bénévoles, dont l'activité principale est l'accueil.

Bruxelles Accueil-Porte Ouverte comporte, parmi d'autres missions, un service social de première ligne pour toute personne sans distinction géographique, de conviction politique, philosophique ou religieuse. Sa situation au centre de la ville - entre la Bourse et la Grand-Place - explique la grande diversité tant au niveau du public que des problématiques abordées.

Les permanences sont sans rendez-vous sauf les jeudis après-midis et ce, aux heures suivantes :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 10h à 13h sans rendez-vous
- lundi, mardi, mercredi de 14 à 17h sans rendez-vous et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Activités

Bruxelles Accueil-Porte ouverte est un lieu d'écoute dans l'anonymat du Centre-Ville. Vu l'éventail étendu des problématiques, les assistantes sociales sont amenées à travailler en réseau avec d'autres services plus spécialisés pour offrir une information de qualité ou pour réorienter les personnes en cas de demande spécifique de certains usagers. Les locaux étant très petits, il n'y a pas la possibilité d'offrir des activités de groupe, de formations, etc... L'accueil est donc individualisé, généraliste et inconditionnel.

L'écoute est prioritaire dans chacune des interventions. Certaines personnes viennent poser une question qui les taraude, une angoisse qui les inquiète, un délire qui les assaille. D'autres ont besoin d'une plus grande disponibilité d'écoute car ils sont étrangers, parlent difficilement nos langues nationales. Enfin, chaque question, même la plus anodine, nécessite une bonne compréhension de part et d'autre. Une attention particulière y est portée.

Depuis octobre 2014, le service social de Caritas International assure une permanence hebdomadaire au « Point 32 », lieu d'accueil pour des personnes précarisées ouvert par l'Unité Pastorale de Bruxelles-Centre où ils reçoivent un accueil fraternel ainsi que le réconfort de boissons chaudes et de pain. Lors de ces permanences, nous assurons une écoute attentive des bénéficiaires et les encourageons à se présenter à nos services afin de pouvoir les aider à résoudre leurs problèmes concernant l'administration, le logement, le travail, etc. Depuis 2015, la permanence est assurée dans une étroite collaboration entre l'antenne de BAPO et l'antenne de Caritas International.

La qualité « généraliste » du service nécessite réseau et partenariat pour offrir un service de qualité. Nous soulignerons avant tout le travail en réseau avec les services sociaux traitant des problématiques du droit et de l'aide sociale aux étrangers, demandeurs d'asile, sans-papiers: Caritas International, Le Foyer, Medimmigrant, Orca, le Sireas, Convivial, Accompagner, etc... et ceux qui concernent la problématique des sans-abris : Diogènes et les Infirmières de Rue, Samu-social, les différentes maisons d'accueil, Poverello, les restaurants sociaux (particulièrement le Point32), les sociétés Saint-Vincent de Paul et autres lieux de distribution de vivres, Médecins du Monde, etc...

Public

Le public est essentiellement composé d'adultes, majoritairement des hommes et la tranche d'âge se situe principalement entre 30 et 50 ans.

Le service a compté 442 dossiers en 2015 (baisse de 25 par rapport à 2014), dont 272 (contre 322 en 2014) nouveaux et 170 (145 en 2014) déjà venus lors des années précédentes. La population est à 66 % masculine. Les personnes de 31 à 50 ans (36,20%) sont les plus représentées.

Nous avons reçu des personnes de 60 nationalités différentes, principalement belges (16,51%), marocaines (12,44%), pakistanaïses (6,56%), et algériennes (4,52%).

Il faut également noter que dans le cas de 48 personnes (sur le total de 442), la nationalité n'a pas été précisée. La répartition par continent se fait de la manière suivante pour les 394 personnes restantes: Afrique (150 personnes), Europe (147 personnes), Asie (93 personnes) et Amérique (4 personnes).

Un regard sur les ressources des personnes montre que la majorité de nos usagers sont dans des situations sociales les plus précaires. En effet, nous ne connaissons pas les ressources de 50% des personnes car, dans leur cas, cette information ne nous était pas nécessaire, par contre, pour les 50% restants, seuls 20,81% sont des travailleurs, tous les autres sont des allocataires sociaux à 47,52% (handicap, mutuelle, invalidité, chômage, CPAS, mutuelle ou pension de retraite), sont sans aucune ressource à 22,17% et sont à charge d'un tiers ou étudiant-boursier à 9,50%.

Problématiques rencontrées et évolutions

Les 3 problématiques le plus souvent traitées ont été :

- Des questions de droit (20,33 %). Avant tout, les questions liées au droit des étrangers (14,30%) dont principalement la régularisation (Maroc, Algérie, Ghana, RDC), le regroupement familial (Maroc, RDC, Irak et Syrie) et la naturalisation (Maroc, Pakistan et Sri Lanka).
- Des problèmes financiers et matériels (15,18%) : en légère augmentation par rapport à l'an dernier. Il s'agit essentiellement de factures ponctuelles impayées ou de personnes sans ressources financières. Les nationalités les plus représentées sont les Belges, les Congolais de RDC et les Roumains.
- Des aides pour le logement (13,01%) : en premier, la recherche de logement stable, que ce soit dans le public ou dans le privé, ensuite la recherche de logement d'urgence (dû à notre localisation au centre-ville) et enfin, la résolution de problèmes locatifs que ce soit dans le domaine privé ou public. Ces questions viennent surtout de personnes marocaines, belges, congolaises de RDC ou polonaises.

Une grande part du travail concerne des demandes d'aide administrative, juridique, ou de médiation notamment avec les ministères : principalement l'Office des Etrangers, la Région Bruxelloise, l'ONEM, le SPF Santé, FAMIFED, l'Office des Pensions ou les diverses administrations communales, les CPAS, les mutuelles,...

Pour faire face à l'informatisation qui s'étend, mais dont beaucoup sont exclus faute de disposer d'un ordinateur ou d'en maîtriser l'usage, un temps important du travail est absorbé par du travail de rédaction : lettres, CV, envoi de mails ou remplissage de formulaires informatiques qui deviennent absolument incontournables de nos jours dans de nombreuses associations, administrations et ministères. Notons encore la consultation sur internet des offres de logements à louer ou d'emplois.

Si les personnes ne viennent pas spécifiquement voir l'assistante sociale pour une question liée à la santé mentale, il faut cependant faire remarquer que dans de nombreux cas, une

santé mentale fragile ou déficiente apparaît clairement en toile de fond, et parfois comme source des problèmes sociaux qu'ils nous évoquent. Nous constatons que de plus en plus de personnes en sont marquées et que nous entendons régulièrement des discours très délirants.

Un petit fond permet d'accorder des aides financières ponctuelles (ou des prêts) après analyse de la situation sociale et budgétaire, sous forme de paiement d'une facture, de « bons pour ...» dans les boutiques de seconde main, les restaurants sociaux ou parfois de cartes STIB.

Les autres particularités concernent d'une part le développement du Parc Maximilien pour aider les réfugiés. On a constaté que des sans-abris de longue date s'y sont rendus, y ont trouvé réconfort, nourriture, abri, parfois - même si cette aide ne leur était pas destinée. D'autre part, les attentats de Paris et le relèvement de l'alerte au niveau 4 ont été fortement ressentis au niveau de la fréquentation dans le Centre-Ville. Des personnes rencontrées ont pu nous entretenir ensuite de l'inquiétude que cela avait engendré chez elles.

Situations individuelles

« Monsieur est d'origine pakistanaise et est porteur d'une carte de séjour permanent en Italie. Ayant trouvé un restaurateur prêt à l'embaucher, ce dernier avait fait la demande de permis de travail B pour l'engager mais elle fut refusée (documents manquants, d'autres mal complétés, des délais et démarches non respectés). Après plusieurs semaines de médiation de notre part avec le Ministère de la Région Bruxelloise pour établir un dossier complet, le permis a été octroyé. Monsieur travaille à présent depuis 6 mois. »

« Madame est pensionnée et sans-abri. Elle nous interpelle après sa sortie de l'Hôpital où elle avait subi une intervention puis séjourné quelques mois en revalidation. Elle appréhende fortement l'approche de l'hiver et nous demande avec insistance que nous lui trouvions un studio... au rez-de-chaussée. Les recherches s'avèrent très difficiles non seulement à cause des prix, mais aussi des exigences de Madame. C'est le travail en réseau avec le travailleur de rue, le CPAS et une Maison de Repos qui a fait évoluer Madame vers cette solution et l'a soutenue dans cette décision, certes, difficile à prendre. Madame a pu entrer avant l'hiver à son grand soulagement. »

3.5 Le service social Brabantia, antenne Cureghem

Le service social de Cureghem a une équipe sociale se composant de 2 assistantes sociales à temps plein, d'1 assistante sociale à temps partiel ainsi que d'une petite dizaine de bénévoles.

Ce service est destiné aux seuls habitants de Cureghem, à l'exception des personnes qui quittent le quartier après avoir établi une relation avec notre service. Nous continuons à les suivre, si elles le souhaitent. Nous sommes accessibles au public du lundi au jeudi de 9h à 11h ou sur rendez-vous. Une visite à domicile est également possible.

Activités

- La permanence sociale polyvalente

Lors des permanences, l'aide apportée aux gens se décline de différentes manières. Cela va de l'information, de l'orientation, de l'aide administrative à l'accompagnement et à l'intervention matérielle sous forme d'aide alimentaire ou vestimentaire.

- La distribution de colis de vivres

L'octroi de colis est toujours basé sur l'enquête financière dont les critères n'ont pas été modifiés cette année. L'aide alimentaire est accordée pour deux ans maximum, ce qui permet de laisser la place à d'autres personnes qui en ont besoin. La distribution est assurée par une équipe de 4 bénévoles. L'approvisionnement du stock est faite par la banque alimentaire, les surplus, de l'Union Européenne et par des dons divers.

- Le vestiaire

Un vestiaire pour enfants de 0-14 ans « La Manne à Linge » est ouvert 2 demi-journées par semaine. La gestion de la boutique est assurée par deux bénévoles.

- Animation dans la salle d'attente

Une animation de la salle d'attente a lieu le lundi et le mercredi matin par un bénévole ainsi que le mardi et le jeudi par une assistante sociale. Nous pouvons observer que ce projet rencontre beaucoup de succès. En effet, nous constatons que cet accueil chaleureux apaise les esprits agités et crée des contacts. Il permet à certaines personnes de venir discuter autour d'une tasse de café. Même si elles n'ont pas besoin, ce jour-là, d'une aide sociale, elles viennent passer un bon moment, rencontrer une oreille attentive, briser la solitude habituelle.

- A.I.S. Logement Pour Tous

Depuis de nombreuses années maintenant, nous collaborons avec l'agence immobilière sociale « Logement Pour Tous » sous la forme d'une convention. Une agence immobilière sociale est une association qui agit comme intermédiaire entre un propriétaire bailleur et un locataire à la recherche d'un logement. Elle a pour objectif la mise à disposition d'immeubles du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logement de qualité.

En effet, « Logement Pour Tous » ne permet l'inscription d'un demandeur que via l'intermédiaire d'une institution sociale. Celle-ci a donc pour mission de déterminer si la demande est fondée, si les conditions d'admission sont bien respectées et enfin d'assurer le

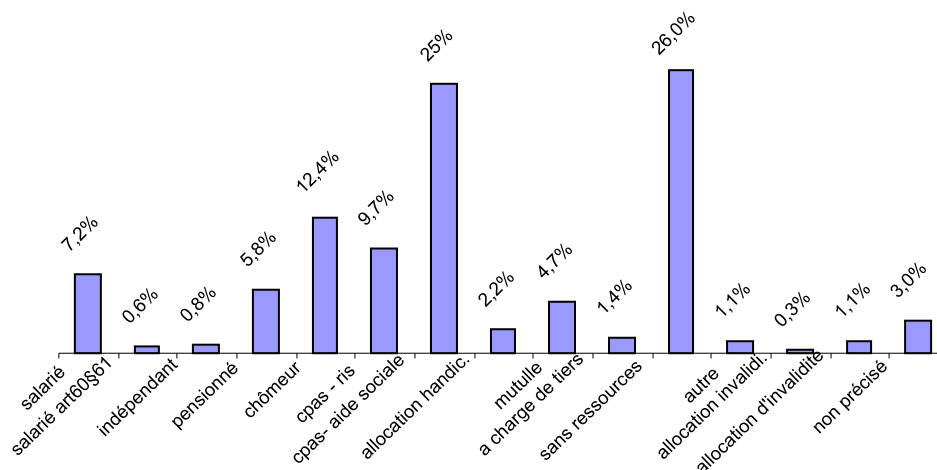
suiwi social du locataire ou candidat locataire. Nous nous posons comme un agent de liaison entre l'agence immobilière sociale et le demandeur.

« Logement Pour Tous » peut donc se référer à nous si un problème se pose avec le locataire tel que le non-paiement du loyer, l'absence de réponses aux appels mais aussi inversement le locataire peut faire appel à nous afin de prendre contact avec l'AIS pour un problème technique, un souci administratif ou social.

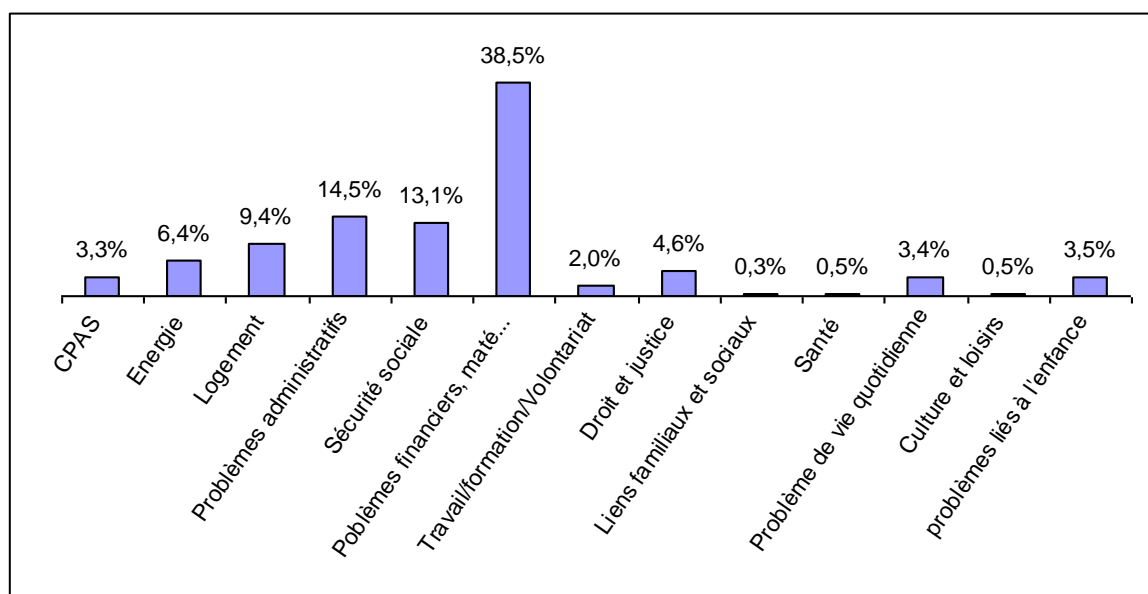
Public

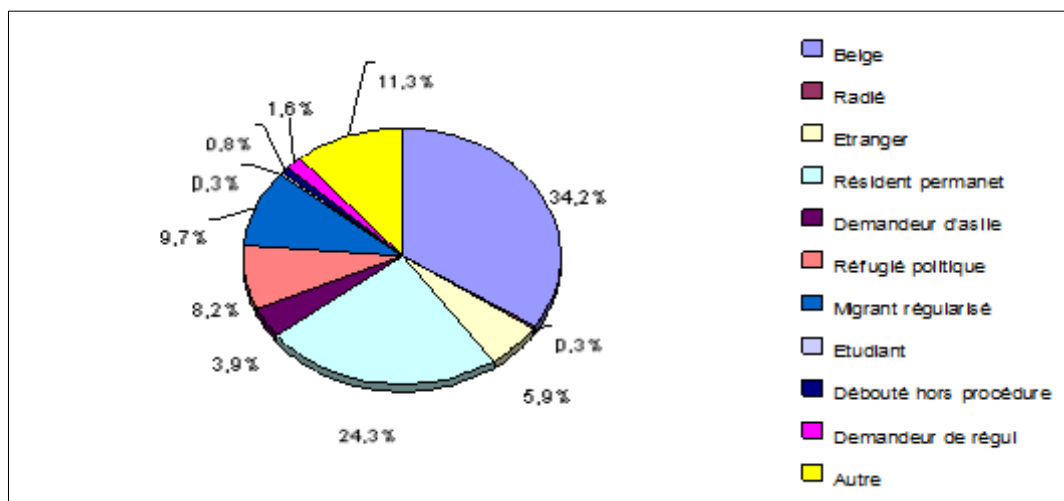
En 2015, le nombre de dossiers actifs est de 362.

89,3% des usagers du service social ont entre 18 et 60 ans et sont donc en âge d'activité.



Belgique : 28,5%	Cameroun : 4,1%	Portugal : 1,1%
Maroc : 17,4%	Congo : 2,7%	Irak : 1,1%
Guinée: 11,3%	Syrie : 2,7%	Espagne : 1,1%
Roumanie : 7,4%	Pakistan : 1,4%	Togo : 1,1%
Bulgarie : 5,8%	Algérie : 1,4%	





Nous avons pu observer, tout au long de l'année écoulée, un changement assez important dans le type de demandes des usagers. Même si ce changement s'était déjà amorcé les années précédentes, 2015 aura vraiment pris un virage décisif au niveau des demandes administratives.

En effet, celles-ci sont plus pointues et très récurrentes. Elles occupent la majeure partie de nos permanences.

La cause de cette augmentation peut être liée à différents facteurs, mais ce qui prédomine est la complexité et le durcissement des législations en vigueur dans les multiples secteurs sociaux.

Situation individuelle

« La situation suivante décrit un homme qui sort de prison et qui, suite à des problèmes administratifs, a été radié et se retrouve sans titre de séjour en règle. Il ne peut donc prétendre à aucune aide financière et pour aggraver le tout, ce dernier se retrouve sans domicile. Monsieur se présente régulièrement chez nous pour que nous prenions contact avec l'Office des Etrangers afin de savoir où en est son dossier ou pour lui trouver un centre d'accueil où il pourra dormir de manière régulière. Nous avons dû recadrer ce monsieur car il ne se présentait pas dans les centres où nous lui avions obtenu un rendez-vous. Pourtant, lorsqu'il s'agit d'un rendez-vous administratif, que ce soit à la commune, au CPAS ou chez nous, il est toujours présent et décidé à arranger sa situation. »

3.6 Le service social Brabantia, antenne Association des Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles

L'équipe sociale est composée de 2 assistants sociaux, 2 éducateurs spécialisés et une travailleuse en poste article 60. Une douzaine de bénévoles épaulent l'équipe dans les différentes activités. La permanence sociale quotidienne se passe du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

L'Entraide de Saint-Gilles, section des Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles, est un service social polyvalent ouvert sur le quartier qui propose quotidiennement un accueil cordial à toute personne qui le souhaite et ce, sans aucune connotation philosophique ou religieuse.

Toute personne est la bienvenue à l'Entraide pourvu qu'elle respecte des règles de vie essentielles basées principalement sur le respect de chacun et de soi-même.

Activités

- L'accueil

Ouvert chaque matin de 8h à 12h, notre accueil constitue le point d'entrée principale de l'Entraide. Lieu de passage pour un très grand nombre de personnes, l'accueil est un endroit où toute personne (pourvu qu'elle respecte les règles de vie élémentaires en communauté) peut venir pour discuter, boire un café, parler de manière informelle avec les travailleurs ou volontaires, jouer à des jeux de société. Durant l'hiver, nous proposons de la soupe chaude ainsi qu'un petit déjeuner aux usagers. Nous avons enregistré 33.651 passages dans notre accueil au cours de l'année 2015, ce qui constitue une très légère augmentation par rapport à 2014 (33.123 passages). Chaque jour de l'année, quelle que soit la saison, les salles d'accueil ne désemplissent pas. Nous sommes en réalité à saturation compte tenu de la taille des locaux. En 2015, nous avons créé une laverie pour permettre aux personnes de nettoyer leurs vêtements au prix symbolique de 1 euro. 4 à 5 machines tournent par jour, ce qui montre l'importance de ce service pour les usagers.

- La permanence sociale

Les permanences sociales ont lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. Ces dernières sont assurées par deux assistants sociaux qui informent, orientent, fournissent une aide administrative et/ou un suivi psychosocial selon le besoin.

Le service est également amené à faire de la médiation et de l'accompagnement budgétaire. Bien souvent aussi, les travailleurs sociaux sont amenés à écouter, à encourager et à soutenir les personnes. Ainsi, il nous arrive de consacrer un moment à une personne simplement pour discuter et tenter de lui amener un peu de réconfort. 760 dossiers ont été traités en 2015. 31% de nos usagers ont entre 40 et 50 ans pour 28% entre 30 et 40 ans; 31% des usagers sont sans ressources pour 35% émargeant au CPAS RIS et aide sociale, 10.5% émargent au chômage et on note une poussée des usagers salariés avec 9.5%; du point de vue du type de ménages rencontré, 60% sont isolés, 10% sont des familles monoparentales et 10% sont des couples avec enfants; 28% des usagers sont Belges, 6% sont Marocains, 4% sont Algériens et 4% sont Equatoriens. 70% des dossiers traités sont concernés pour des problèmes de vie quotidienne, 37% d'entre eux des problèmes financiers et/ou matériels, enfin, 18% des dossiers sont concernés par des problèmes de logement, des difficultés administratives, des problèmes de santé ou des difficultés juridiques. Toutes ces problématiques se cumulent bien souvent chez une même personne. Nous organisons également des permanences logement et emploi sur rendez-vous les après-midis.

- L'épicerie sociale

L'épicerie sociale est un service d'aide matérielle où l'on vend des produits alimentaires de base et des produits d'hygiène à environ 50% du prix du marché. S'inscrivant dans un projet global de résolution des difficultés et des problématiques d'une famille, l'épicerie sociale constitue une aide matérielle réelle dans le cadre du budget nourriture des ménages en difficulté financière. L'accès à l'épicerie s'obtient via le service social et les décisions d'accès se font collégialement lors des réunions d'équipe sur base de présentation d'un rapport social établi par les assistantes sociales. Nous proposons ce service aussi bien aux personnes en situation légale qu'aux personnes en situation irrégulière. Nous accordons une importance particulière au respect de la dignité des personnes dans le cadre d'une aide alimentaire: choix des aliments de qualité, magasin comme un autre, paiement des aliments,... Dans cette optique, nous réactualisons régulièrement notre offre de produits.

En 2015, 138 familles ont bénéficié de ce service. Ce chiffre est assez constant depuis plusieurs années puisqu'il marque notre capacité maximale possible pour notre service. L'épicerie sociale de l'Entraide créée en 2001 a fini ses activités en décembre et a été remplacée par Epi St.Gilles asbl, service plus performant (cf. infra).

- Cours de français langue étrangère (FLE)

Durant l'année scolaire, nous fonctionnons avec un groupe de FLE niveau 1 d'une dizaine d'élèves et un groupe de FLE niveau 2 d'une dizaine d'élèves également à raison de 2 fois 2h de cours par groupe.

Des tests de niveau sont effectués fin août et permettent d'avoir des groupes homogènes et beaucoup plus motivés. Nous avons constaté qu'il y a, comme chaque année, beaucoup d'inscriptions. Nous avons dû les orienter vers d'autres cours plus adaptés (alphabétisation, cours de promotion sociale, cours intensif,...).

Les cours sont préparés régulièrement pour être en lien avec les attentes et les demandes des personnes ainsi qu'avec leur vie quotidienne: thèmes en rapport avec l'actualité, recherche de logement, rédaction de curriculum vitae...

- Saint-Nicolas à l'Entraide de Saint-Gilles

A l'occasion de la fête de Saint-Nicolas, l'Entraide a organisé, comme chaque année, la venue du grand Saint pour une cinquantaine d'heureux enfants. Après une distribution de bonbons et de bons conseils, le groupe est parti s'amuser à la plaine de jeux couverte de Forest.

- Le repas et le petit déjeuner de Noël

Traditionnellement, nous organisons un repas de fin d'année pour nos usagers. Une petite centaine de ceux-ci peut bénéficier d'un vrai repas de fête dans un moment convivial et fraternel. Le CPAS de Saint-Gilles nous permet pour la deuxième année d'utiliser sa grande salle bien équipée et accueillante. Les participants ont chacun reçu une « shoe-box » en cadeau, confectionnée par des bénévoles. Le matin du 24 décembre, toute l'équipe et les bénévoles accueillent les usagers pour un petit déjeuner festif et convivial.

Problématiques rencontrées et évolutions

L'année 2015 aura vu une évolution des services de l'Entraide. Notre épicerie sociale vieille de 15 ans a fermé ses portes en décembre au bénéfice d'une nouvelle structure, Epi St.Gilles asbl, dont l'Entraide (AOP asbl) est l'un des membres fondateurs. Pour nos usagers, cela ne change rien. Nous pourrions toujours faire bénéficier les familles de ce service situé ailleurs à Saint-Gilles mais dans des locaux plus adaptés, avec un choix de produits plus étendu, avec une offre d'ateliers et d'animations tournant autour de l'alimentation.

Le service de « laverie » a vu le jour au début de l'année. Nous nous rendons compte qu'un service aussi simple que celui-là est fort important pour nos usagers qui peuvent, au prix de 1 euro, déposer leur linge et le récupérer propre et sec le lendemain. Courant de l'année, ce service sera lié à notre nouveau vestiaire social et service de consignes. Nous accentuons ainsi notre offre de services pour les nombreux sans domicile fixe qui fréquentent notre accueil du matin. Notre collaboration active avec le CPAS de Saint-Gilles nous a permis d'engager une travailleuse en poste article 60 qui s'occupe principalement de la laverie et du vestiaire ainsi que de l'accueil-café.

Comme en 2014, l'année 2015 nous montre encore une forte fréquentation. Nous sommes à saturation en ouvrant deux salles d'accueil durant toute l'année même en été. La permanence sociale ne désemplit pas tout au long de l'année et les possibilités de réponses autres que matérielles sont de plus en plus difficiles à honorer comme l'an passé.

Situation individuelle

« Mme. K fréquente régulièrement la permanence sociale pour une aide administrative et alimentaire. Elle est sans titre de séjour et vit seule avec ses trois enfants. Quand Mme. K est arrivée en Belgique avec son mari et leurs enfants en 2010, M. avait pu trouver un travail non déclaré, et grâce à cela, ils s'en sortaient. Malheureusement, depuis deux ans, M. n'ayant plus de possibilités de travailler (suite à la crise), il est reparti vivre au Maroc en laissant sa femme vivre seule ici avec ses enfants. Elle ne voulait pas retourner pour ne pas perturber ses enfants dans leur éducation. De ce fait, Mme. a essayé de s'en sortir, malheureusement, depuis quelques mois, elle ne sait plus payer son loyer (dette de 3000 euros), elle a également une dette chez Electrabel de 4232.47 euros. Elle arrive à payer quelques courses à l'aide de ses amis et en faisant quelques ménages, cependant, c'est tout ce dont elle peut se permettre. Nous l'avons aidée, grâce aux Fonds Jean Degive, pour payer une partie de sa dette de loyer, ce qui lui a permis de garder son logement. Nous avons également mis en place un plan de paiement avec Electrabel. Madame a eu accès à l'épicerie sociale et vient souvent pour nous faire part de ses difficultés et d'avoir un soutien. En permanence sociale, nous sommes très souvent confrontés à ce genre de difficultés aussi bien pour les personnes avec ou sans titre de séjour. La problématique du logement et de l'endettement ne fait qu'augmenter. »

3.6.1 Seniors sans Frontières (AOP de Saint-Gilles asbl)

SSF s'adresse aux personnes âgées de toute origine et à leur famille. L'objectif est de lutter contre l'isolement et favoriser le « mieux être » des personnes âgées autour de différentes activités: l'aide psychosociale individuelle, des activités de groupe (groupe de parole, ateliers manuels, cours de français, cuisine...) et des activités communautaires.

Activités

- Accompagnement social individuel

Pour 2015, nous faisons le constat récurrent de la dégradation de la situation socio-économique et psychologique chez les bénéficiaires. La politique économique et sociale continue à pousser un plus grand nombre d'usagers dans le dénuement et l'enchaînement de situations de vie difficiles.

Au total, 82 dossiers ont été traités dans le cadre du suivi individuel en 2015. Les bénéficiaires sont majoritairement des belgo-maghrébins âgés de 55 à 85 ans avec 70% de femmes et 30% d'homme. Ils viennent de différentes communes de Bruxelles et bénéficient de la pension, de la GRAPA, de l'aide du CPAS, des allocations invalidité ou des allocations pour personnes handicapées.

Ils cumulent plusieurs difficultés communes (revenus limités, logement inadapté et exorbitant, suivi médical chaotique...) mais à cela s'ajoutent des problèmes difficilement surmontables à leur âge (analphabétisme, méconnaissance de la langue, isolement familial, absence de lieu et d'activités pour entretenir le lien social...). Beaucoup vivent dans le renoncement et dans le manque (de tout), dans un « mal-être » psychosocial et relationnel. Il s'agit de situations de personnes isolées ou en famille nécessitant une intervention dans différents domaines, avec la multiplication d'interlocuteurs et la nécessité de mise en place de partenariats, pour y répondre le plus efficacement possible.

L'assistante sociale assure l'accueil, la guidance psychologique, les démarches administratives, le lien et les échanges d'informations, la traduction, l'accompagnement pour les démarches, la médiation, les visites à domicile ou en maison de repos.

Elle est en relation constante avec les professionnels et les groupes de réflexion pour l'aide au 3ème âge.

- Activités de groupe

Nous avons réalisé diverses activités en partenariat avec les associations du réseau Saint-Gillois. La participation moyenne par activité pour le groupe de SSF est de 12 personnes.

Activités	Nombre de séances
Atelier langue	28
Groupe de parole	8
Atelier tricot en partenariat	15
Atelier cuisine-diététique	4
Rencontres culturelles et citoyennes	3

4 Conclusions

4.1 Aide à la recherche d'un logement

Le sans-abrisme reste un problème irrésolu, surtout dans les grandes villes comme Bruxelles et va encore augmenter vu la hausse des réfugiés reconnus également en recherche d'un logement afin de commencer leur intégration dans la société belge.

Outre le sans-abrisme, loger dans des habitations inadéquates présente un problème pour un nombre important de nos bénéficiaires. Vu leurs moyens financiers insuffisants pour des logements locatifs chers, ils tombent souvent dans un circuit d'habitations insalubres louées à un prix inférieur.

Les services sociaux des quartiers de Cureghem et de Saint-Gilles offrent un espace de rencontre aux personnes sans-abris où du café et, pendant l'hiver, de la soupe leur sont offerts.

L'accompagnement individuel pour la recherche d'un logement est intensif mais le soutien qu'offre l'antenne de Saint-Gilles est nécessaire pour les personnes avec des faibles revenus ou qui ne parlent pas la langue. L'antenne BAPO maintient dans ce cadre son large réseau de services sociaux spécialisés pour le sans-abrisme. En 2015, l'antenne Caritas International a développé le 'Housingcafé', qui sera encore renforcé en 2016.

Outre se débarrasser des listes d'attente pour les logements sociaux, nous recommandons que les discriminations des propriétaires sur le marché privé soient fermement combattues.

Le gouvernement devrait également inciter les propriétaires à transformer leurs maisons en conformité avec certains critères, tout en restant accessibles financièrement.

4.2 Partenariats

Le CAP Brabantia continuera à investir dans la création d'un large réseau à Bruxelles permettant de répondre aux besoins sociaux des plus vulnérables dans la société. Dans ce contexte, il s'agit tant d'acteurs privés que publics : d'autres services sociaux, ONG, organisations coupoles, services policiers, CPAS et administrations communales locales. Ce n'est que par cet appui que nous pouvons continuer à travailler de manière complémentaire et efficace. Non seulement en temps de crise, mais aussi à d'autres moments. En 2015, nous avons constaté également une augmentation du nombre de demandes provenant des services sociaux extérieurs (CAP, centres d'asile, volontaires...), ce qui rend encore plus importante la collaboration réciproque afin de garantir un service et une orientation corrects.

Il importe dans ce contexte de ne pas oublier le citoyen individuel. Nous pensons ici à l'engagement précieux des volontaires qui, en collaboration étroite et avec l'encadrement nécessaire, peuvent fournir un apport important à notre service social. Dans les antennes de BAPO, St-Gilles et Cureghem, on collabore déjà étroitement avec des volontaires. Aussi pour le 'Housingcafé' de l'antenne Caritas International, le volontariat sera élargi.

A une époque où la peur et l'ignorance donnent parfois lieu à l'intolérance, le dialogue avec le citoyen individuel est un élément essentiel dans notre discours.

5 Annexes

Les implantations du CAP Brabantia :

Le secrétariat du CAP Brabantia asbl se situe :
rue de la Charité, 43 à 1210 Saint-Josse-ten-Noorde
Tél : 02/211 10 53
E-mail : caw.brabantia.cap@hotmail.com

Les coordonnées des quatre services sociaux :

- CAP Brabantia asbl, service social des Œuvres Paroissiales de Saint-Gilles, service de quartier polyvalent : Entraide et Seniors Sans Frontières
rue de l'Eglise, 59 à 1060 Saint-Gilles
Tél : 02/541 81 10
E-mail : entraide.bernardvs@gmail.com

- CAP Brabantia asbl, service social de Cureghem, service de quartier polyvalent :
rue Van Lint, 77 à 1070 Anderlecht
Tél : 02/523 93 64
E-mail : ssc-sdk@belgacom.net

- CAP Brabantia asbl, service social de Caritas International, service pour étrangers :
rue de la Charité, 43 à Saint-Josse-ten-Noode
Tél : 02/229 36 11
E-mail : serv.soc.dienst@caritasint.be

- CAP Brabantia asbl, service social de Bruxelles Accueil- Porte Ouverte (BAPO), service polyvalent de 1ère ligne :
rue de Tabora, 6 à Bruxelles-Centre
Tél : 02/511 81 78.
Site : www.bapobood.be
E-mail : as@bapobood.be

Le Conseil d'Administration au 31 décembre 2015:

Présidente: Madame Anne VAN DEN BUSSCHE
Secrétaire : Madame Solange WAUCQUEZ
Trésorier : Monsieur Jules-Henri PONCELET
Membres : Monsieur Pierre Florent PETERKENNE (démission en décembre 2015)
Monsieur Gonzalo DOPCHIE
Madame Anne DUSSART
Madame Marie-Paule MOREAU
Madame Marie-Françoise BOVEROULLE

Les modes de subsidiation : Le CAP Brabantia est subsidié par :

-la Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale (conseil consultatif de la santé et de l'aide aux personnes) : les subsides proviennent de la région Bruxelloise.

-le Fond Maribel Social des Etablissements et des Services de Santé 330.02 : les subsides proviennent du niveau fédéral.

-Actiris

Organigramme du CAP Brabantia CAW au 31/12/2015 :

Conseil d'Administration du CAP BRABANTIA CAW a.s.b.l.-v.z.w.

Service Social Entraide de St Gilles : M PETERKENNE

Bxl Accueil/ Porte Ouverte (BAPO): Mme MOREAU

Caritas International : M DOPCHIE, Mme DUSSART, M PONCELET (Trésorier)

Eglise de Bruxelles : Mme BOVEROULLE

Service Social Cureghem : Mme WAUCQUEZ (Secrétaire)

Présidente : Mme VAN DEN BUSSCHE

BUREAU :
Mme DUSSART A.
Mme MOREAU M.P.
Mme WAUCQUEZ S.
Mme VAN DEN BUSSCHE A.
(Présidente)

Responsable administratif
Mme BEUMIER J.
Support Informatique:
Mr ENGELBORGH S.

<u>Brabantia Caritas International</u>	<u>Brabantia Bxl Accueil/ Porte Ouverte (BAPO)</u>	<u>Brabantia Oeuvres Paroissiales de Saint-Gilles Service Social Entraide de St Gilles</u>	<u>Brabantia Service Social Cureghem</u>
<u>Assistants Sociaux</u> Mme BEZIRDJIAN M. Mlle BONGONGU M. (S.E.S.E.) Mlle DOS SANTOS S. Mlle DUYCKAERTS S. Mme HENNEAU V. M IDRISSI A. M MEERT M. Mme MEMOCI S. Mme MUKABUCYANA J. Mme PAQUET C. Mme STEPPE V. M VALCKX S. Mme VANDAELE E. Mme VANDENDRIESSCHE M. Mlle VAN CANT K. M VERHAEGEN W./ Mlle JONCKHEERE D. Mlle ZEMFIRACHE C. <u>Service MENA</u> Mme BRUYNEEL L. M CABUS M. Mlle DE MEDTS M. Mlle DEREKX E. Mme FONTAINE D. Mlle GUILLEMIN L. M GUILLET U. Mlle PETTENELLA A.	Mme CZETWERTYNSKI M. Mme BOUWENS D.	Mme SAIDI B. M VANDERMEULEN P. M VANSNICK B. M LAWSON K. <u>Seniors sans Frontières</u> Mme EL IDRISSI R.	Mme THILS K. Mme DEMARET C. Mme VANDERHOEVEN A.

Mlle SANCHEZ J. Mlle VANDENBOSSCHE A. Mlle VAN DER STRAETEN I. <u>Aide administrative</u> Mme BOGAERTS M .			
--	--	--	--

6 Le rapport Inter-Centres CAP

En 2015, l'Inter-Centres d'Aide aux Personnes se sera réuni 7 fois, à raison d'une rencontre toutes les 6 semaines, comme les années précédentes. A côté de cela, des IC CAP-CASG et des groupes de travail communs aux CAP et aux CASG, de nouveaux espaces de collaborations et d'échanges, se sont mis en place et ont permis de renforcer les synergies entre les deux secteurs tout au long de l'année.

- Inter-Centres CAP

Dans le cadre des réunions IC CAP, nous avons régulièrement échangé sur l'actualité des centres. Tour de table systématique: chacun peut exposer ses nouveaux projets, changements au sein de son service, difficultés rencontrées dans l'équipe, point d'actualité qui concerne le secteur. Ce tour de table systématique permet de rester au courant des projets des uns et des autres, de profiter de l'expérience des uns par rapport à un problème exposé, d'assurer une bonne communication entre les centres.

Nous profitons également de ces rencontres pour échanger et nous informer des dernières **nouvelles du « social santé bruxellois »**: que ce soit des appels à projets, des publications, des événements ou des colloques susceptibles d'intéresser les centres, ou encore des retours en IC concernant des collaborations intersectorielles où le secteur est représenté et impliqué (Concertation sans-abri, CVTS, Ateliers d'enquête politique de Bxl Laïque, Théâtre le Varia, Ecole en Colère...). Les échanges en IC permettent de nourrir ces différentes collaborations.

L'IC reste aussi un lieu de débat sur les enjeux de l'aide sociale, de la lutte contre les inégalités, des politiques sociales mises en place. En 2015, nous avons abordé notamment la question des **politiques de remise à l'emploi des personnes en invalidité maladie** et de la pression croissante exercée sur les personnes et les services dans le cadre des **politiques de lutte contre la fraude sociale**; l'obligation de résultat prend le pas petit à petit sur l'obligation de moyens. La diminution des moyens, les pressions sur les services, la stigmatisation des personnes,... sont autant de facteurs qui nous amènent à nous interroger sur les conditions mêmes du travail social. Peut-on encore développer un véritable travail social dans un Etat social actif qui pousse sa logique jusqu'à l'absurde?

La crise des migrants a mobilisé l'IC lors de plusieurs réunions qui ont été consacrées à mieux comprendre la situation, s'informer sur l'ampleur de la crise, les besoins spécifiques des réfugiés, identifier les différents acteurs compétents dans l'accompagnement des demandeurs d'asile. Anticiper l'arrivée de ce public spécifique, une fois la procédure de demande d'asile aboutie, avec ou sans papiers à la clé, dans les services sociaux généralistes de Bruxelles.

Mais aussi des débats sur la **radicalisation** et le terrorisme, sur **l'insertion par le logement**, le financement de la **médiation de dettes**,... Autant de thèmes qui s'imposent parfois d'eux-mêmes à la table des discussions.

Par ailleurs, nous avons invité les représentants des **Cabinets Smet et Frémault** à participer à l'IC de septembre. Nous leur avons **présenté le secteur**, ses missions, ses spécificités, ses enjeux et ses difficultés, ainsi que le rapport SySSo 2014.

L'IC s'est également positionné et a interpellé les Cabinets sur deux questions :

- le fonctionnement et la représentation des CAP au sein du Conseil consultatif Cocom
- le « dossier 38h/sem ». A ce jour, ce dossier n'est toujours pas clôturé.

Les **questions administratives** reviennent régulièrement à l'ODJ de nos IC : le suivi du dossier des 38h/sem, la gestion des subsides, le renouvellement de l'agrément, le rapport d'activités font l'objet de points d'information ou de demande d'appui des centres.

Enfin, notre **programme de récolte de données SySSo** fait aussi l'objet d'un suivi en IC. La FdSS - FdSSB a finalement décidé de se tourner vers un autre programme de récolte de données: plus rapide et présentant moins de difficultés techniques, pour répondre aux besoins des utilisateurs du programme de données. Les centres sont donc informés régulièrement des avancements vers un nouveau programme.

- Inter-Centres CAP-CASG

Ce sont 3 IC CAP-CASG qui ont eu lieu en 2015. Le premier a permis de lancer l'année 2015 et de 'brainstormer' ensemble sur les nouveaux groupes de travail : que voulions-nous obtenir, que fallait-il surtout ne pas faire, que fallait-il absolument faire et comment ? C'est avec ces premières pistes que les groupes de travail ont pu se lancer et se donner des directions de travail.

Le deuxième IC CAP CASG a été consacré à la visite de Manufast. Ce fut l'occasion d'échanger avec le secteur des entreprises de travail adapté : quels besoins respectifs, quelles synergies possibles, quel partage des publics?

Enfin, le troisième IC CAP-CASG a pris la forme d'une journée intitulée « Thierry la Fraude », consacrée à l'analyse des politiques de lutte contre la fraude sociale et leur impact sur le travail social. Différents intervenants de qualité sont venus enrichir et éclairer la réflexion du matin, une représentation théâtrale et un débat mouvant se sont enchaînés l'après-midi.

- Groupes de travail CAP-CASG

Le **GT Plaidoyer** s'est réuni 7 fois tout au long de l'année. Ce GT s'est donné pour objectifs de :

- rendre la parole et déstigmatiser les usagers
- reconnaître les droits sociaux des personnes
- remonter les constats du terrain
- interpellier sur le rôle du travail social dans notre société (conditions de travail, instrumentalisation des travailleurs,...)

En 2015, nous avons monté une saynète qui avait pour objectif de mettre en scène une situation emblématique que rencontrent les travailleurs des CAP et des CASG : l'impasse du travail social, le manque de solutions concrètes aux problématiques déposées dans les centres, la violence symbolique et le rythme imposés dans les parcours de l'aide sociale, l'importance de l'accompagnement, de l'accueil, le besoin de temps qualitatif dans l'accompagnement et enfin, la complexité des situations et l'entremêlement des problématiques et le besoin de cohérence dans les politiques parfois trop saucissonnées entre différents niveaux de pouvoir et portefeuilles de compétences. Cette saynète a été présentée à la Ministre Frémault dans le cadre des Rencontres Irisées.

Le **GT Identité** s'est également réuni 7 fois en 2015. Il s'est donné comme objectif d'analyser les cadres légaux des CAP et des CASG à la loupe en suivant le chemin suivant:

- Se remémorer... mais d'où vient-on en fait ?
- Se comparer... nous CAP et CASG déployons les mêmes missions avec un même public sur un même territoire, c'est vraiment vrai ? Qu'est-ce qui nous rapproche et qu'est-ce qui nous différencie ?
- S'interroger... est-ce que je comprends la même chose que toi quand j'interprète mes missions ? Qu'est-ce qu'on fait en fait ?

- Se confronter... et les autres ? Ils pensent quoi de nous ? Quelle logique intersectorielle pour les services généralistes ?

Au final, nous avons produit une analyse historique des centres, une comparaison des missions légales respectives et le guide d'entretien qui permettra d'interroger les centres sur leur interprétation des missions: comment se traduisent-elles concrètement sur le terrain ?

- Perspectives 2016

Si les ODJ de nos IC sont bien remplis, force est de constater après cette année 2015 qu'il nous faudra réinventer le fil conducteur des rencontres IC. En effet, depuis que certaines thématiques se sont déplacées vers les groupes de travail et les IC CAP-CASG, la dynamique de l'IC CAP s'essouffle quelque peu.

Aussi pour 2016, nous tenterons d'élaborer un cadre de collaboration pour l'IC CAP qui se donne des objectifs clairs, au-delà de la rencontre, de l'échange entre services, et qui permettra de relancer la dynamique. Nous veillerons également à valoriser la fonction du coordinateur IC, poste qui fera l'objet d'un nouvel appel à candidatures en 2016, suite à la démission d'Hélène Montluc qui aura assuré son mandat jusqu'à fin 2015.

Nous avons plusieurs perspectives de travail pour 2016 :

- Renforcer la collaboration avec les Cabinets
- Renforcer la communication avec l'administration
- Passer progressivement au nouveau programme de récolte de données
- Poursuivre la réflexion sur le travail social dans le cadre de l'Etat social Actif
- Approfondir la question de l'approche qualité vs approche quantité dans l'accompagnement social (comment dépasser l'approche dichotomique, comment justifier un travail de qualité tout en se souciant de l'aspect quantité, interroger la récolte de données dans la relation d'aide).

Par ailleurs, les GT Plaidoyer et Identité continueront leurs activités et 3 rencontres en IC CAP-CASG sont déjà programmées pour l'année 2016.

